Mairie
MAROLLES
EN HUREPOIX

InfoMag MAROLLES

Le magazine d'information de notre ville

N° 24 - Juin 2016

Cérémonie commémorative du 8 mai 2016

La remise des prix pour les artistes du Salon de Printemps p. 6

Le budget p. 8 & 9

Le futur foyer associatif à coté de la salle des fêtes p. 10

Mairie

1 avenue Charles de Gaulle
91630 Marolles-en-Hurepoix

01 69 14 14 40
01 69 14 14 59

mairie@marolles-en-hurepoix.fr
www.marolles-en-hurepoix.fr

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
Mercredi et samedi : 8h30 à 12h

Horaires d'ouverture du CCAS

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h

Sommaire

- Édito p 3
- Comptes-Rendus des Conseils Municipaux p 4
- Environnement p 5
- Culture, loisirs et vie communale en images p 6 & 7
- Vie de la commune p 8
- CCAS et Résidence du Parc p 12
- Médiathèque p 15
- Manifestations à venir p 16
- Scolaire et Périscolaire p 17
- Sport p 20
- Associations p 22
- Tout s'explique p 28
- Etat civil p 29
- Envoyez-nous vos photos p 29
- Et chez nos voisins p 29
- Numéros utiles p 30

web

Responsable de la publication : **Mairie de Marolles-en-Hurepoix.**
Directeur de la publication : **Georges JOUBERT**.
Responsable de la communication : **Francis PREUD'HOMME**.
Service communication : **Katia SOENEN**.
Réalisation : Sandra CAUDRON.
Imprimeur : **IMPRIMERIE ROCHELAISE**, **certifiée Imprim'vert.**
Papier certifié

Photo 1ère de couv. : Cérémonie commémorative du 8 mai 2016.
Photo 2ème de couverture : Marolles en fête-foraine du 29 avril au 2 mai 2016.
Les textes doivent être fournis sur CD, par mail (communication@marolles-en-hurepoix.fr) ou sur clé USB et les photos numériques en format jpg haute résolution. Les photos en épreuve imprimante ne seront pas acceptées.
Date limite de remise des articles pour le prochain bulletin : **Lundi 29 août 2016.**

Marollaises, Marollais,

Chaque jour, votre conseil municipal œuvre pour l'avenir de notre commune, en conciliant l'ambition des projets et la gestion du quotidien, dans l'objectif d'apporter des réponses concrètes aux besoins de ses administrés.

La priorité du budget communal, adopté à l'unanimité le 14 avril dernier, est de poursuivre une offre de services publics de qualité malgré une diminution conséquente des ressources. En effet, notre commune a dû faire face à une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement de 256.127€ entre 2013 et 2016, sans oublier les coûts supplémentaires engendrés par l'application des nouveaux rythmes scolaires (environ 100.000 €).

Malgré une réduction des dépenses de fonctionnement de 3% en 2015, reconduite en 2016, nous sommes contraints d'augmenter les impôts locaux :

- *Le taux de taxe d'habitation passera de 13,70% à 15,46% (pour information, le taux moyen départemental est de 24,75% et le taux moyen national, de 24,18%),*
- *Le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties passera de 19,32% à 19,90% (le taux moyen départemental est de 20,02% et le taux moyen national, de 20,52%).*

La décision d'augmenter les taux de fiscalité locale incombe à la municipalité mais elle est la conséquence inévitable des décisions de l'État. Nous espérons que de nouvelles décisions nationales ne nous obligeront pas à prendre d'autres mesures contraignantes.

En matière de recettes, nous avons fait le choix de revoir la grille des quotients familiaux des services périscolaires et de restauration, en passant de 12 tranches de quotients à 7, ce qui permet de maintenir une tarification sociale tout en valorisant le coût de ces services rendus à la population.

La commune continuera ainsi à prendre en charge une part non négligeable des frais périscolaires des familles. Par exemple, le coût d'un repas pour la commune est d'environ 6,50€ : les familles concernées par la tranche 1 de quotient paient 10% de ce coût et pour les plus fortes tranches, la commune garde à sa charge 1/3 de ce coût.

Au chapitre « Travaux », le lotissement situé Route de Saint-Vrain, a accueilli ses premiers habitants. Le projet de rond-point visant à sécuriser cette entrée de ville devrait être prochainement finalisé, les services du département de l'Essonne en ayant validé les plans. Le but de cet ouvrage est de contribuer à réduire la vitesse dans ce secteur et l'implantation des 2 petits immeubles en bord de voie, marquant l'entrée de ville, vise également à un ralentissement des véhicules.

Le nouveau quartier du cœur de ville, devrait recevoir ses premiers habitants dès septembre. En parallèle, le nouveau foyer associatif sera construit près de la salle des fêtes, avant la démolition du local pétanque qui permettra ainsi la réalisation du nouvel aménagement paysager de l'avenue du Lieutenant Agoutin.

Marolles-en-Hurepoix est une commune attractive et les gens sont nombreux à vouloir y habiter. Néanmoins, nous avons le plaisir de voir arriver dans ces logements des enfants de Marollais, attachés à leur commune d'enfance, ou des retraités Marollais, quittant leur pavillon pour un appartement au sein de notre commune.

Malgré le déficit régional en matière de logements et toutes les contraintes imposées par l'État, nous avons réussi à réaliser des opérations à taille humaine qui permettent un véritable parcours résidentiel sans nuire à la beauté de notre commune *(Cf. Photos en page 28).*

Le permis de construire ayant été accordé, les travaux de construction du futur centre technique municipal et du centre de première intervention des pompiers débuteront en septembre, pour une livraison de ce bâtiment à la rentrée 2017. Rappelons que le déménagement des pompiers permettra de libérer un espace pour un agrandissement supplémentaire du centre de loisirs, car l'accueil des enfants reste l'une de nos grandes priorités.

En attendant septembre, je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne période estivale, si possible ensoleillée, en recommandant à chacun de faire preuve de vigilance envers les personnes les plus fragiles durant les journées les plus chaudes.

Votre Maire
Georges JOUBERT

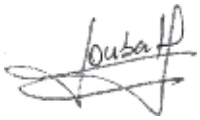

Comptes-rendus des Conseils municipaux

Du 21 janvier 2016

Membres du Conseil Municipal présents : 18 (17 aux points 1 et 2)
Membres du Conseil Municipal ayant donné pouvoir : 8
Membre du Conseil Municipal absent excusé : 1 (aux 2 premiers points)
Votants : 26

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants (pour le point 3, il est procédé à une élection) :

1. Modification de la constitution de la commission « Finances »
2. Commission d'Appel d'Offres : Remplacement d'un membre titulaire
3. Election de M. Gauquelin représentant titulaire du Conseil Municipal auprès du Comité de Jumelage et de Mme Lipp auprès du Comité des Fêtes
4. Autorisation de signature de la convention entre le syndicat mixte de la Vallée de l'Orge Aval et la commune de Marolles-en-Hurepoix relative au partage des données géographiques
5. Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif : maisons individuelles - Tarifs 2016
6. Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif pour toutes constructions autres que les constructions individuelles (sauf zones UI, AUI, AUIa et AUIb) - Tarifs 2016
7. Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif dans les zones UI, AUI, AUI a et AUIb pour toutes constructions autres que les constructions individuelles - Tarifs 2016
8. Tarifs 2016 des services municipaux - Concessions dans le cimetière
9. Tarifs 2016 des services municipaux - Salle des fêtes
10. Tarifs 2016 des services municipaux - Mille-club
11. Tarifs 2016 des services municipaux - Droit de place pour le marché (hors forains)
12. Tarifs 2016 des services municipaux - Droit de place pour les forains

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Du 24 mars 2016

Membres du Conseil Municipal présents : 15
Membres du Conseil Municipal ayant donné pouvoir : 8
Membres du Conseil Municipal absents excusés : 3
Votants : 23

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants (sauf le point 5 : 1 abstention) :

1. Tirage au sort des personnes devant figurer sur la liste annuelle préparatoire des jurés d'assises.
2. Débat d'orientation budgétaire 2016 au vu du rapport sur les orientations budgétaires.
3. Personnel communal - Modification du tableau des effectifs.
4. Mise en œuvre de la protection fonctionnelle pour un agent.
5. Personnel communal : revalorisation du montant des indemnités de nuitée et de veillée.
6. Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2016 – Création d'un préau - Cour des petits de l'école élémentaire Roger Vivier.
7. Demande de subvention au titre de la dotation budgétaire de soutien à l'investissement - Agenda d'accessibilité Programmée : mise en accessibilité des équipements phases 1 et 2.
8. Demande de subvention au titre de la dotation budgétaire de soutien à l'investissement - Remplacement de l'éclairage dans les bâtiments publics par des Leds en faveur d'une meilleure maîtrise de la consommation d'énergie.
9. Délibération portant fixation de tarifs pour les copies en mairie.
10. Modalités d'exécution et de recouvrement des travaux de remise en état du poteau incendie.
11. Modalités d'exécution et de recouvrement des travaux de branchements aux réseaux d'assainissement, de création et changement de bateaux d'accès, de déplacement d'avaloir.
12. Modalités d'exécution et de recouvrement des travaux de création et changement de bateaux d'accès, de déplacement d'avaloir et de remise en état du trottoir devant le 23 rue du château d'eau.

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Du 14 avril 2016

Membres du Conseil Municipal présents : 17
Membres du Conseil Municipal ayant donné pouvoir : 6
Membres du Conseil Municipal absents excusés : 2
Votants : 23

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants (sauf le point 4 : 1 abstention) :

1. Examen et vote du budget primitif 2016 de l'assainissement.
2. Redevance d'assainissement.
3. Examen et vote du budget primitif communal 2016.
4. Délibération portant vote des impositions à comprendre dans les rôles de 2016 : impôts directs locaux. (Pour : 22 - Abstention : 1)
5. Subventions aux associations.
6. Cimetière communal - Autorisation de remboursement trop perçu suite à des travaux de cloisonnement cases du columbarium.
7. Information du Conseil Municipal relative à l'autorisation d'exploiter sur le territoire de la commune d'Echarcon des activités relevant de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (installation de méthanisation et de valorisation agricole des effluents - Epandage) par la société SEMAVERT.
8. Point supplémentaire à l'ordre du jour (avec l'accord du Conseil Municipal) : Approbation des statuts de Cœur d'Essonne Agglomération

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le compte rendu détaillé de ces séances est affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune : www.marolles-en-hurepoix.fr après son approbation lors de la séance suivante du Conseil Municipal.

Guide du compostage

Comment ? Encore un guide sur le compostage ? Oui car il est intéressant de faire des rappels pour motiver les personnes encore hésitantes ou celles & ceux qui voudraient tenter l'aventure et ils auraient bien raison !

• QU'APPELLE -T-ON COMPOSTAGE ET COMPOST ?

Le compostage reproduit le cycle naturel de la matière : cette transformation en humus est un processus biologique au contact de l'air dû à l'action des êtres vivants du sol : bactéries, champignons, insectes,… Le compost obtenu restitue au sol la matière organique et les éléments nutritifs nécessaires à la croissance des plantes.

• POURQUOI UTILISER UN COMPOSTEUR ?

Vous pouvez recycler 30% des déchets de votre poubelle (déchets de jardin et de cuisine) en produisant un compost de qualité. Plus esthétique qu'un compostage à « l'air libre », le composteur vous permet de réduire l'encombrement au sol, de conserver l'endroit propre et d'accélérer la fermentation en maintenant la chaleur.
Le compostage est donc un moyen d'agir pour la préservation de l'environnement en recyclant les déchets, et une façon de se procurer un engrais naturel pour le jardin.

• CE QUE L'ON PEUT METTRE DANS LE COMPOSTEUR

Déchets de cuisine : épluchures de fruits et légumes, marc de café et filtres, sachet de thé, coquilles d'œufs, pain, essuie-tout... **Déchets de jardin** : tontes de pelouse, feuilles, tailles de haie, fleurs fanées… Également, les cendres de bois refroidies, sciure et copeaux de bois…

Trucs et astuces du jardinier

Les feuilles de rhubarbe et noyer contiennent des substances toxiques pour les insectes, par conséquent, il est préférable ne pas les utiliser pour faire du compost. Éviter également les tailles de conifères.

Mon composteur au printemps

La meilleure période pour le composteur est le printemps car le jardin renaît en abondance. De nombreux déchets végétaux proviennent des massifs, des tontes de pelouse, des tailles de haies, à compléter bien entendu par les fermentescibles de cuisine. Le composteur va devoir « digérer » tout cela, il est donc important de contrôler le taux d'humidité, mais surtout, assurer une excellente aération.

Mon composteur en été

Le printemps a été généreux, et le gazon, très riche en azote ne doit pas être déposé en couches trop importantes. Laissez-le sécher en le mélangeant à des branchages fins afin de bien l'aérer.

Ce compost que vous réaliserez servira à tous vos massifs de fleurs et à votre potager, vous aurez la satisfaction d'avoir préservé la nature en utilisant un produit nourrissant et naturel.

Utilisation des engins bruyants

Nous vous rappelons que l'utilisation de matériel de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteurs, tronçonneuses…) ou des machines utilisées pour le bricolage (bétonnières, engins de terrassement, perceuses, scies électriques…) est :

- **autorisée du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **interdite le dimanche et les jours fériés.**

Feux de jardin sur la commune

Nous vous rappelons que les **FEUX SONT STRICTEMENT INTERDITS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE** par le règlement sanitaire départemental, même en incinérateur.

Les « Toutounet »

Comme vous le savez depuis quelques années nous avons mis à la disposition des propriétaires de chiens, des « Toutounet » avec des sacs pour les déjections de leur animal.

Malheureusement peu s'en servent à bon escient puisque les sacs disparaissent aussi vite qu'ils sont mis en place. Il semblerait que des indélicats les utilisent pour tout autre chose que ce à quoi ils sont destinés.
Encore une fois, s'approprier le bien de la commune est un vol.
Jusqu'à quand le manque de civisme de certains pénalisera les autres ?
Car certaines personnes de bonne volonté se trouvent dans l'impossibilité de ramasser les déjections de leur animal faute de sacs et elles sont, malgré tout, passibles de verbalisation.

Culture, loisirs et vie communale en images…

Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945

M. Marcel LEPINAY, Président des Croix de Guerre et Valeur Militaire, remercie Rémy VERGER pour sa prestation de nouveau porte-drapeau de Marolles-en-Hurepoix.

Cérémonie émouvante en présence des enfants de l'école élémentaire, des collégiens marollais et canadiens et de nos amis allemands de Coppenbrügge.

Repas dansant des anciens

Un repas dansant sous le signe du partage et de la fête avec l'orchestre Satanas toujours très apprécié.

Le salon de printemps du 30 mars au 3 avril

Cette édition 2016 a rassemblé 14 artistes talentueux : peintres, sculpteurs, photographes et un graffeur.

Le salon de printemps des enfants

Les élèves de l'école élémentaire ont réalisé une œuvre collective avec l'aide de Didier Watrin et Cyrille Grias lors des ateliers et tous les artistes ont échangé avec eux dont Florence Martini, invitée d'honneur de cette 9ème édition.

Inauguration d'une fresque pour le centre de loisirs réalisée en graff par Alexis Letessier sur l'un des murs du centre à Marolles-en-Hurepoix pour le plus grand plaisir des enfants.

Culture, loisirs et vie communale en images…

Fête de l'astronomie le 20 mars

Une conférence pour tout comprendre, les associations pour répondre à vos questions et un planétarium qui a animé l'espace pour la joie des grands comme des plus jeunes.

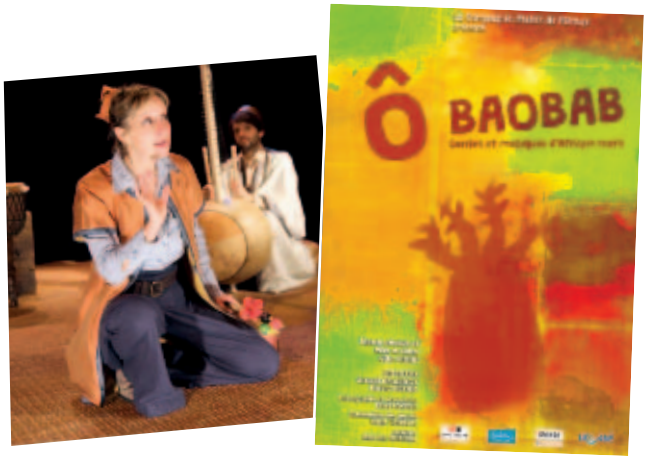

A l'ombre du Baobab le 9 avril

Conte pour enfants à la salle des fêtes.
La conteuse est intervenue dans les écoles pour initier les enfants à la création du spectacle.

Les hivernales le 22 janvier

Danse contemporaine à la salle des fêtes avec une représentation spécifique pour les collégiens et, à l'école élémentaire, des échanges entre les enfants et les artistes.

Salon des arts et de l'artisanat le 22 mai

Organisé par l'association « Confidences Créatives » à la salle des fêtes : bijoux, objets en bois, pochettes, sacs, tee-shirt ou layette personnalisés, ceintures uniques,…

Marolles Renouveau le 21 mai

Merci aux Marollaises et Marollais qui sont venus participer à la matinée ESSONNE VERTE ET PROPRE organisée conjointement avec la mairie le samedi 21 mai dernier.

Budget de fonctionnement

Dépenses par habitant (€)

- **Services généraux : 408 €**
- **Autofinancement : 90 €**
- **Interêt de la dette : 14 €**
- **Enseignement : 103 €**
  - Dotation par élève : 47 € de fournitures scolaires, 12 € pour le transport lors de sorties ; 14,80 € pour le Noël des écoles maternelles, 3 € pour le Rased
- **Restauration et ramassage scolaires : 67 €**
  - Plus de 81.000 repas à servir sur l'année, aliments bio régulièrement
  - Plus de 46.000 goûters à servir sur l'année
  - Participation au coût du transport scolaire
- **Culture : 53 €**
  - Organisation de sorties culturelles, de salons d'arts, de concerts
  - Renouvellement de l'offre documentaire de la médiathèque
  - Maintien des cafés littéraires et ateliers philosophiques
- **Jeunesse, sports et loisirs : 267 €**
  - Garderies, centre de loisirs, Kaz'Ados et Atlan13
  - Séjours d'été
  - Animations sur la commune et organisation de sorties spectacles
- **Interventions sociales, famille et logement : 68 €**
  - Subvention de fonctionnement au CCAS
  - Navettes hebdomadaires pour se ravitailler à Carrefour Market (service payant) et bimensuelles pour se rendre au marché d'Arpajon
- **Aménagements, services urbains et environnement : 92 €**
  - Réfection de la voirie : nids de poule, marquage au sol
  - Entretien des espaces verts, élagage, fleurissement
- **Action économique : 2 €**
  - Marché du samedi matin

BUDGET COM

Budget principal et bu

A nouveau, la commune doit faire face à une forte baisse des dotations de l'Etat (- 115 000 € entre 2015 et 2016 sur la Dotation Globale de Fonctionnement, DGF, voir graphique ci-contre) ; de ce fait, un effort tout particulier a été fait pour maintenir au plus bas les dépenses de fonctionnement, tout en conservant un service à la population de qualité. La réforme des rythmes scolaires continue de grever notre budget, le "fonds d'amorçage" ne couvrant qu'un tiers des dépenses supplémentaires.
En parallèle, la commune continue de maîtriser ses dépenses d'investissement par le recours systématique aux subventions.

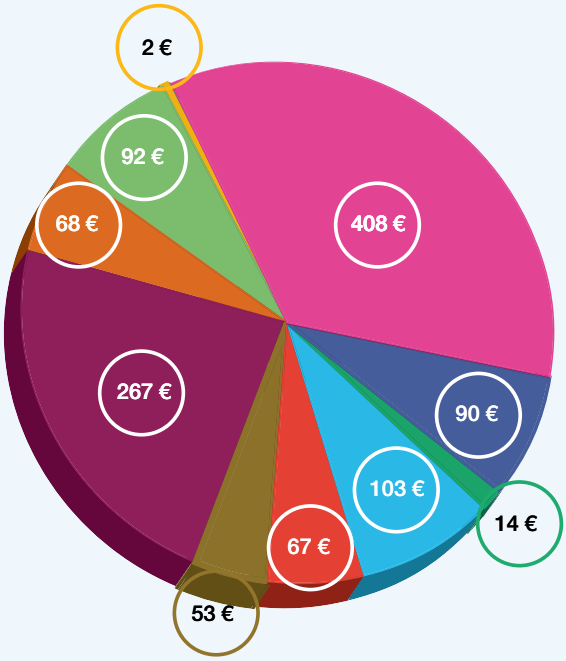

Recettes par habitant (€)

- **Taxes d'assainissement : 34 €**
- **Taxes diverses : 72 €**
- **Dotations et participations : 124 €**
- **Autres produits de gestion : 50 €**
- **Atténuation de charges : 23 €**
- **Produits de services : 131 €**
- **Taxe d'habitation : 220 €**
- **Taxe foncier bâti : 269 €**
- **Taxe foncier non bâti : 5 €**
- **Attribution de Cœur d'Essonne Agglomération : 240 €**

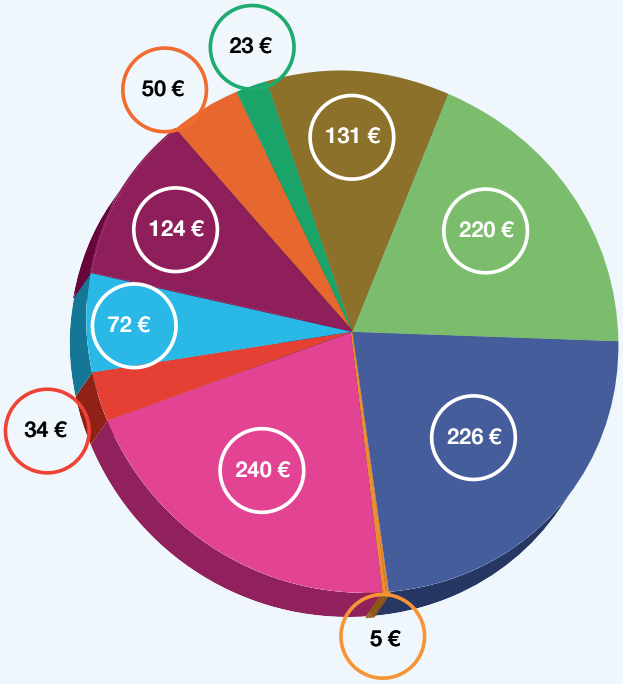

IMUNAL 2016
udget assainissement

DGF forfaitaire

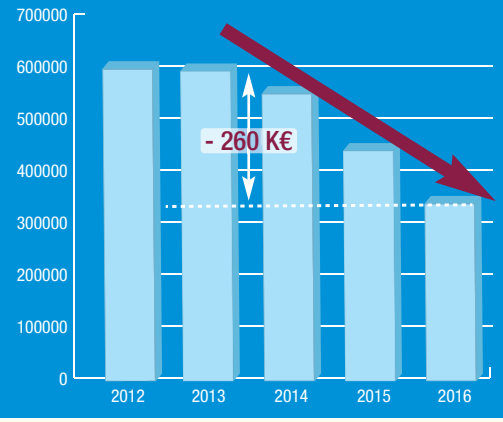

Budget d'investissement

Dépenses par habitant (€)

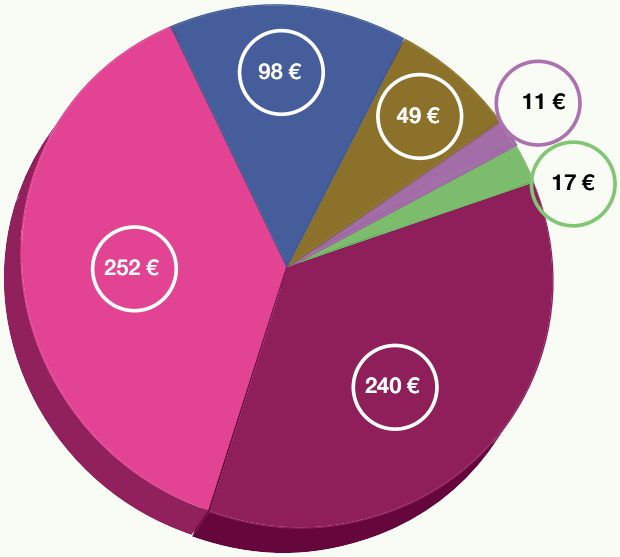

- **Études : 49 €**
  - Reprise de la voirie rue du Puits Sucré
  - Réhabilitation de la Route de Cheptainville
  - Aménagement du Cœur de Ville
- **Aménagement de terrains : 11 €**
  - Création d'un rond-point route de Saint-Vrain et aménagements de trottoirs
  - Plantations de rosiers
  - Acquisition de l'extrémité de l'avenue du Lieutenant Agoutin
- **Acquisition de matériels : 17 €**
  - Acquisition d'équipements dans le cadre de l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée)
- **Aménagement et restauration du patrimoine : 240 €**
  - Aménagement du parvis de l'église
  - Création d'un foyer associatif avenue du Lieutenant Agoutin
  - Construction du nouveau bâtiment de la Poste
  - École élémentaire Roger Vivier : implantation d'un préau dans la cour côté rue du marché
  - École maternelle Gaillon : insonorisation
  - Centre de loisirs : réaménagement des sanitaires élémentaires
  - COSEC : réaménagement des douches
- **Aménagement et restauration des réseaux : 252 €**
  - Extension des réseaux de l'avenue Agoutin et aménagement provisoire des voiries
  - Extension des réseaux d'eau potable route de Saint-Vrain et en Coeur de Ville
  - Raccordement aux réseaux du futur Centre technique municipal et Centre de première intervention
- **Annuité en capital de la dette : 98 €**

Dette par habitant au 1er janvier

Capital au 1er janvier (€/hbt)

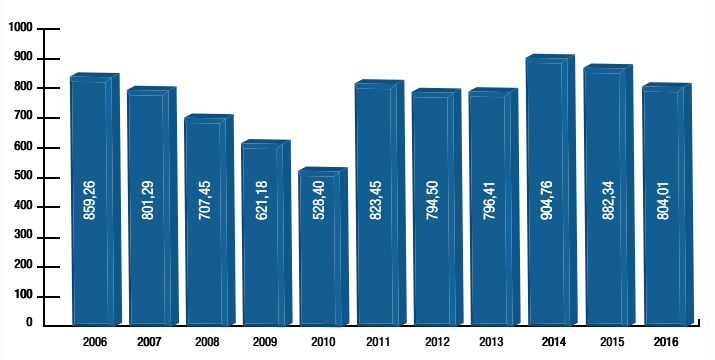

Annuité (€/hbt)

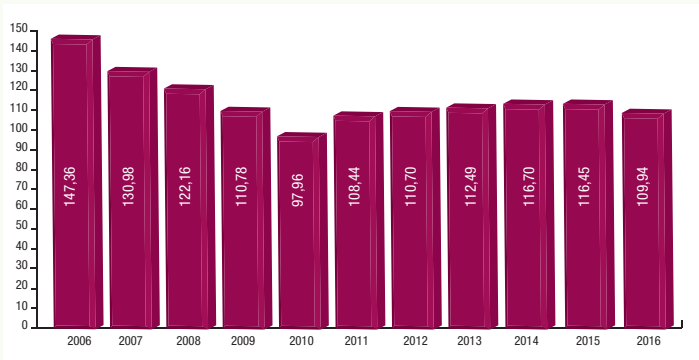

Vos élus sont à votre écoute

Si vous avez la moindre question ou interrogation, vos élus sont à votre écoute, sur rendez-vous en mairie.

- **Georges JOUBERT**, Maire
- **Josiane BOULENGER**, 1ère adjointe chargée de la Qualité de la vie, de la vie associative, des transports et des déplacements
- **Nicolas MURAIL**, 2ème adjoint chargé de la Jeunesse, des sports et des loisirs
- **Daniel AUBRY**, 3ème adjoint chargé de la Voirie, de l'assainissement et de l'entretien des bâtiments
- **Chantal LETESSIER**, 4ème adjointe chargée de l'Enfance et de l'Education
- **Patrick LAFON**, 5ème adjoint chargé de la Solidarité, du logement social et des seniors
- **Nathalie RIVA-DUFAY**, 6ème adjointe chargée de la Vie culturelle
- **Francis PREUD'HOMME**, 7ème adjoint chargé de l'Information et de la communication
- **Géry MACHUT**, 8ème adjoint chargé des Finances, de la prévention et de la sécurité des biens et des personnes
- **Bernard ECK**, conseiller municipal délégué aux Réseaux
- **Philippe des GARETS**, conseiller municipal délégué à la Réhabilitation des chemins ruraux et à la valorisation du petit patrimoine historique
- **Françoise LUNEAU**, conseillère municipale déléguée à l'Environnement et au développement durable
- **Yann PONCET**, conseiller municipal délégué au suivi des opérations de Construction de bâtiments ou équipements communaux ; du développement du réseau viaire et/ou du réaménagement complet de voirie

Un nouvel équipement communal à coté de la salle des fêtes

D'ici l'automne 2016, un nouvel édifice multi-usages verra le jour à coté de la salle des fêtes. Il comprendra un wc public (fermé la nuit), un foyer associatif, un local de rangement. Il sera construit avenue du Lieutenant Agoutin dans l'alignement de la salle des fêtes, et devant les bungalows utilisés par les associations « Vesti'aid » et « Restos du cœur ».

Les travaux commenceront en juin par le gros œuvre et le bâtiment sera livré en novembre. Les modalités d'utilisation seront définies d'ici là.
Ce foyer associatif s'ouvrira coté Sud sur des espaces de jeux de pétanque.
Le bâtiment, en rez-de-chaussée avec une toiture terrasse non accessible, constituera un « trait d'union » entre la salle des fêtes et les nouveaux terrains de pétanque.
Lorsque ce bâtiment sera construit, l'actuelle maisonnette utilisée par les boulistes sera démolie pour permettre la réalisation de l'aménagement programmé de l'avenue du lieutenant Agoutin.

Les pompiers de Marolles-en-Hurepoix recrutent

De 18 à 50 ans, les sapeurs-pompiers de Marolles-en-Hurepoix recrutent, c'est le moment de se lancer. Rien de bien difficile, nous vous rassurons. Avec un minimum de condition physique, une bonne motivation alliant le devoir citoyen, le tour est joué. Alors n'hésitez pas ! Notre magnifique corporation, appréciée par la population, est à la portée de tous ceux qui ont du temps à consacrer au volontariat.

Bientôt, un nouveau centre de secours verra le jour. Nous aurons la possibilité de recruter près de dix sapeurs-pompiers volontaires. Habitants de Marolles-en- Hurepoix, Saint-Vrain ou Leudeville prenez contact avec Jean-Claude GENOT au 06.13.06.64.58 pour plus de renseignements.

La vente du muguet, une première bien sympathique

Vous avez peut-être vu nos jeunes et moins jeunes pompiers vendre du muguet à l'occasion de la fête du 1er mai à Marolles-en-Hurepoix.
Sachez que tout le bénéfice est reversé à l'œuvre des pupilles des sapeurs-pompiers de France.
Au vu du succès de cette opération, nous pensons la renouveler en 2017.
Merci au conseil municipal et au comité des fêtes pour leurs accords.

Nous souhaitons **la bienvenue au sapeur Guillaume Hanot**, jeune recrue à Marolles de 18 ans, ancien jeune sapeur pompier de Vert-le-Grand.

Sécurité dans la commune

Stationnement :

- Stationnement sur un trottoir. Montant de l'amende 135 €. Décret gouvernemental du 5 juillet 2015.
- Stationnement sur un parking handicapé. Montant de l'amende 135 €.

Stationnement alterné :

- Le changement de côté de stationnement se fait le 15 et le dernier jour du mois au soir entre 20h30 et 21h.
- En cas d'absence au moment du changement pour cause de voyage ou autres, il est de la responsabilité du propriétaire de rentrer son véhicule dans sa propriété avant son départ afin d'éviter l'enlèvement.

Verbalisation systématique montant 17 €. La circulation ne peut pas être bloquée, en particulier pour les cars.

Il est vivement conseillé à chaque propriétaire de rentrer son ou ses véhicules dans sa propriété.

Sécurité routière :

Respectez :

- Les **limitations de vitesse** : zones 30 et zone 50.
- **Les priorités à droite** : grande prudence surtout dans le « quartier sud » accidentogène.
- **Les « Stop » trop souvent « grillés » rue du château d'eau**. Trop de conducteurs ne les respectent pas et sont un danger pour les autres conducteurs, cyclistes, piétons.
- Les feux de signalisation : très mal respectés avenue Charles de Gaulle.

Équipements :

La police municipale est équipée :

- de la verbalisation électronique, l'amende vous est signifiée par le centre des infractions de Rennes.
- de jumelles pour le contrôle de vitesse.
- d'un radar Pédagogique bientôt en service.

Un mariage plein d'émotions à Marolles…

Élus, membres du personnel communal et résidents de la Résidence du Parc se sont retrouvés en Mairie le samedi 12 mars 2016 vers 15h30 pour le mariage d'Elise MAGNIEN, bien connue des administrés seniors, notamment, pour son rôle de Responsable de la Résidence du Parc et son action au sein du CCAS, et Christophe MAS.

La cérémonie a été placée sous le signe de la gaieté, de l'émotion et s'est déroulée sous le regard très intéressé de leur petit garçon, Natael. **Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.**

Le CCAS

Déductibilité fiscale des dons effectués en faveur des Centres Communaux d'Action Sociale

Comme pour la plupart des Fondations ou des associations reconnues, les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) sont des organismes d'intérêt général à caractère social au sens des dispositions de l'article 200 du code général des impôts. **Si vous souhaitez apporter un don au CCAS, il ouvre droit à la réduction d'impôt. Le versement doit être effectué à titre gratuit**, c'est-à-dire sans contrepartie directe ou indirecte, même partielle, au profit du donateur. Chaque année des dons privés ou ou versés par des associations au profit du CCAS permettent ainsi de maintenir les nombreuses actions mises en place sur la commune.

CLIC ORGESSONNE

Vous êtes retraité et/ou âgé de 60 ans et plus, vos parents, vos proches ont besoin d'être aidé au domicile, ou d'obtenir des informations concernant leur santé, leur confort, leur vie quotidienne, leurs droits, etc..., le CLIC ORGESSONNE est là pour vous accompagner.
Le CLIC est un service gratuit, d'information, d'orientation, d'accompagnement individuel, et d'écoute. Les interventions du CLIC peuvent s'effectuer au domicile.

Le CLIC ORGESSONNE peut également recevoir sur rendez-vous
dans nos locaux : Pôle Social Départemental :
18, place Fédérico Garcia Lorca à 91220 Brétigny-sur-Orge.
N'hésitez pas à laisser un message sur notre répondeur au
01 64 90 61 84 ou adresser un mail aux coordonnées suivantes :
Clic.orgessonne@orange.fr

Aide alimentaire

Comme l'année précédente, le CCAS a maintenu son partenariat avec l'association « Revivre » qui offre des paniers contenant des légumes et des fruits frais au bénéfice des Marollais. La distribution a débuté en avril et se terminera fin novembre.

Pour en bénéficier, il suffit de venir s'inscrire auprès du CCAS de Marolles-en-Hurepoix munis des documents nous permettant de calculer votre participation. Selon vos revenus, le panier sera facturé de 1 à 5 €.

Vesti'Aid a connu de fortes émotions en ce début d'année 2016

Notre première pensée est pour notre amie Jacqueline CREMONA qui vient de nous quitter. Nous nous rappelons son sourire, sa douceur, sa discrétion, sa disponibilité. Jacqueline laisse un grand vide.
Nous lui rendons hommage et nous partageons la peine de ses proches.

Ensuite, Françoise MONTAUDON remet sa démission du poste de Présidente qu'elle occupait depuis la création de l'association en 2008. Françoise souhaite maintenant consacrer plus de temps à ses enfants et petits-enfants ; nous respectons et comprenons sa décision.

Un grand merci à Françoise pour son implication sans limite et sans faille. Par ses compétences et son dévouement, elle a su créer une dynamique qui fait aujourd'hui le succès de VESTI'AID.
Nous lui souhaitons une bonne retraite bien méritée.

Un nouveau Bureau a été élu lors de l'AGO du 25 avril 2016 :
Christiane JOUBERT, Présidente - Liliane HAMONIC, Vice-présidente et Trésorière - Jacqueline LEFLON, Trésorière adjointe - Denise BERTERO, Secrétaire - Geneviève DEMANGE, Secrétaire adjointe.

Tous à vos calendriers pour noter les prochaines dates d'ouverture qui seront rappelées sur l'Echo Marollais, l'agenda du site de la mairie et l'affichage lumineux.
L'Equipe vous attend toujours plus nombreux dans ses locaux situés à droite de la Salle des Fêtes (de 10 à 12h) :

Dépôt et vente	Vente
-	2 juillet
-	6 août
3 septembre	17 septembre
1er octobre	15 octobre
5 novembre	19 novembre
20 novembre : FOIRE AUX JOUETS	
3 décembre	-
17 décembre : GRANDE BRADERIE D'HIVER	
(Attention : pas de dépôt en juillet et août)	

Nous vous souhaitons à toutes et à tous d'excellentes vacances d'été.

L'Équipe VESTI'AID

Sorties à la mer

Comme chaque année le CCAS de Marolles-en-Hurepoix vous propose de vous rendre sur le bord de mer le 24 juillet à Deauville et le 21 août à Trouville. Inscription obligatoire au CCAS.

Repas des anciens

C'est une tradition qui nous tient particulièrement à cœur, celle de nous retrouver tous les ans autour du repas des ainés.

Le repas offert par la municipalité et le centre communal d'action sociale aux Marollais est toujours un moment très attendu par celles et ceux âgés de 65 ans et plus. Ce rendez-vous annuel permet de partager un bon repas et profiter de l'animation musicale de l'orchestre.

Comme à l'habitude, c'est le maire de Marolles-en-Hurepoix Georges Joubert, qui a ouvert les réjouissances en rappelant le rôle du centre communal d'action sociale de la commune tout au long de l'année dans un contexte difficile et qui fait suite aux attentats de Paris. Après le mot de bienvenue, et la prestation toujours appréciée de l'orchestre Satanas, la bonne humeur a régné tout au long de l'après-midi. L'assistance, composée de près de 300 personnes, n'a pas hésité à applaudir chaleureusement l'orchestre. **Ce fût un très bon moment de convivialité** grâce notamment au soutien et l'aide des élus et le personnel de la commune. À noter que les personnes ne pouvant pas participer au repas n'ont pas été oubliées et ont reçu un coffret gastronomique.

Résidence du Parc

Notre philosophie de vie, en quelques mots et beaucoup d'images !

REPAS D'HIVER

Cette année, les spécialités alsaciennes étaient à l'honneur lors de ce repas à la décoration « féerie hivernale » tout spécialement réalisée par nos résidentes.

FIL BLEU : LE RETOUR DU PRINTEMPS…

Pour fêter l'arrivée des premiers rayons de soleil, un atelier art floral a réuni les résidents et les enfants du centre de loisirs. Grâce aux conseils avisés d'une fleuriste, chacun a créé une jolie composition florale colorée.

LES ATELIERS COUTURES

Deux fois par mois, les passionnées de couture se réunissent pour échanger astuces et bon conseils, et fabriquer de petites créations en tissus.

LES MAMIES LECTRICES

Chaque mois, nos « mamies lectrices » ont rendez-vous avec les enfants des Ecoles Maternelles Gaillon et Roger Vivier pour un temps de lecture toujours fortement apprécié.
En remerciement, les enfants de Gaillon avaient cette fois préparé un petit spectacle sur le thème du Chaperon Rouge.

Séniors Marollais à partir de 60 ans :

Le restaurant de la résidence vous est ouvert. Tous les midis du lundi au vendredi, ponctuellement ou régulièrement, nous vous accueillons pour déjeuner dans une ambiance conviviale. Vous composerez votre menu en fonction de vos goûts ou de votre régime (sans sel et diabétique).
Tarif : 7,04 €. Information et réservation au 01.64.56.09.67.

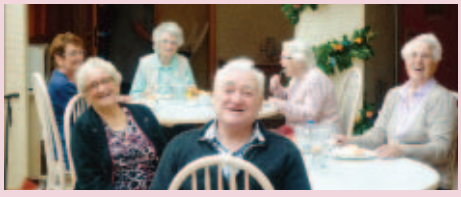

La Médiathèque

Médiathèque municipale Jean Farges - 3, Grande Rue - 91630 Marolles-en-Hurepoix
Tél : 01 64 56 11 43 - **Courriel** : *mediatheque@marolles-en-hurepoix.fr*
Site internet : *www.bmmarolles.cassioweb.com*
Facebook : *www.facebook.com/bibmarolles*

L'inscription est gratuite pour tous les Marollais pour le prêt de documents. Une inscription individuelle est réalisée à l'accueil. Une pièce d'identité suffit pour s'inscrire. Pour les mineurs, une autorisation parentale doit être fournie.

Horaires d'ouverture

Mardi	16h - 19h
Mercredi	14h - 18h30
Vendredi	16h - 19h
Samedi	10h - 12h30 et 14h30 - 17h

Horaires de la médiathèque pour cet été

Mardi	16h - 19h
Mercredi	10h - 12h et 14h - 18h30
Vendredi	16h - 19h
Samedi	10h - 12h30

Fermeture du 25 juillet au 22 août inclus

Zoom en images…
Quelques animations à la médiathèque

Concert de musique
de Xavier Renard et ses musiciens en février. Un très beau concert... et une atmosphère musicale qui nous a fait voyager...

Frédéric Stehr
Rencontre avec l'auteur Frédéric Stehr le 9 mars dernier lors du salon du livre jeunesse de St Germain-lès-Arpajon.

Les graines et les fruits
Les visiteurs se sont régalés de l'exposition sur « Les graines et les fruits » pendant le printemps.

Atelier philo
On réfléchit et on y débat beaucoup lors des ateliers philosophiques avec Alexandre Georgandas...

Animations à la rentrée scolaire

Découvrez l'ensemble de notre programmation sur *www.bmmarolles.cassioweb.com* ou avec l'écho marollais chaque mois.

- **Jeudi 29 septembre :** Conférence vidéo UTL à 14h30 sur le thème « Le tissu intelligent et ses applications » par le conférencier Jean-Yves Drean. Entrée libre.
- **Du 2 septembre au 29 octobre :** Ciné-balade sur la comédie musicale avec panneaux et une série de DVD en prêt pendant cette période là.

La Médiathèque numérique

La Bibliothèque Départementale de l'Essonne met gratuitement à disposition une médiathèque numérique. Vous pouvez télécharger depuis votre domicile sur votre ordinateur des livres numériques pour adolescents et adultes, des albums pour enfants consultables en ligne, des exercices pour le code de la route, des cours de remise à niveau en français ou des cours d'anglais niveau débutant à avancé. Pour y avoir accès, il faut être inscrit à la médiathèque. Des codes d'accès à la médiathèque numérique vous seront fournis suite à l'inscription.
La médiathèque met également 2 liseuses à votre disposition que vous pouvez emprunter pour 4 semaines.

Ateliers informatiques

Une nouvelle saison des ateliers informatiques (destinés à un public senior) débutera en septembre/octobre prochain à la Médiathèque. Les candidats (débutants ou non) doivent se présenter à la Médiathèque aux jours et horaires d'ouverture habituels entre le 14 juin et le 15 juillet. Aucune préinscription ne peut être prise par téléphone.

Les ateliers se tiennent le lundi ou mardi matin ou le jeudi soir. Chacun des 3 ateliers ne peut accueillir que 5 personnes. Les inscriptions définitives seront validées après entretien avec les animateurs.
Il est indispensable de disposer d'un ordinateur personnel à son domicile car les exercices proposés ne peuvent être profitables que moyennant un minimum de travail personnel.

Les coups de cœur des lecteurs
Les romans de genre fantastique et de fantasy

Retrouvez ci-dessous le palmarès des romans de genre fantastique et de fantasy les plus empruntés par les lecteurs à la médiathèque pour l'année 2014-2015 :

1 ***Une enfance bretonne***
Charles Le Quintrec

2 ***Une vie de lumière et de vent***
Christian Signol

3 ***Angélina T.1 et T.2***
Marie-Bernadette Dupuis

Retrouvez l'ensemble des sélections sur notre portail web ***www.bmmarolles.cassioweb.com*** dans la rubrique coups de cœur.

Manifestations à venir

2ème semestre 2016

Ce programme est provisoire et peut être modifié. Le programme définitif et le détail des différentes manifestations vous seront communiqués dans l'écho marollais tous les mois et sur le site Internet de la ville.

JUIN

25 : MJC Gala de danse à la salle des fêtes
26 : MJC tournois de badmington

JUILLET

13 : Bal du 14 Juillet du Comité des fêtes

SEPTEMBRE

4 : Journée des associations au COSEC
17 et 18 : Journées du patrimoine à la Ferme
Du 22 au 26 : Exposition : « L'Agriculture : nos racines, notre avenir. »
30 : Loto Amicale du Parc Gaillon à la salle des fêtes

OCTOBRE

1er : Salon du Tout Petit automne/hiver à la salle des fêtes
2 : Fête de la peinture au mille club
8 et 9 : Journées mondiales du refus de la misère avec bal à la salle des fêtes
9 : Concert de rentrée
10 au 14 : Semaine bleue (salle des fêtes + RPA)
16 : Repas dansant 40ème anniversaire de l'UNC à la salle des fêtes
22 et 23 : Festival du cours métrage association « le Francilien » à la salle des fêtes

NOVEMBRE

5 : Bal de la « SAINTE BARBE » des pompiers à la salle des fêtes
11 : Cérémonie du 11 novembre à la salle des fêtes
12 : Chorale Crescendo
17 : Loto CCAS à la salle des fêtes
18 : Concert de jazz à la salle des fêtes
19 : Soirée dansante comité des fêtes « Beaujolais nouveau » à la salle des fêtes
Les 25, 26 et 27 : Théatre compagnie les Hermines à la salle des fêtes

DÉCEMBRE

2 : Téléthon à la salle des fêtes
4 : Soirée Noël des Ouistitis à la salle des fêtes
11 : Concert de Noël à l'église de Marolles-en-Hurepoix
17 et 18 : « Noël des enfants » à la salle des fêtes

Sortie à Paris : Kev & Gad « Tout est possible », le 24 novembre

A eux deux, Gad et Kev rassemblent des millions de fans qui leur vouent une affection et un amour inconditionnels.
Leur complicité est telle qu'on pourrait croire qu'ils sont frères !
Entre eux est née une amitié profonde et sincère. Gad dit que Kev lui donne envie d'aller encore plus loin. Kev est excité de relever ce défi de faire un spectacle avec celui qu'il a toujours admiré. Tout est possible, c'est un show unique et exceptionnel qu'ils veulent offrir ensemble à leur public. Ils ont hâte et nous aussi…
Départ à 18h30 avenue du lieutenant Agoutin Spectacle à Paris AccordHôtel Arena et retour aux environs de 23h/23h30.
Les détails et les tarifs vous seront communiqués dans l'Echo Marollais, sur le site de la commune /agenda 24 novembre et sur les panneaux lumineux au plus tard au mois d'octobre.

Sortie au Parc des Félins, le 17 septembre

Visite du Parc des Félins, un parc zoologique unique au monde implanté en Seine-et-Marne (77 NESLES) dans un magnifique domaine forestier :
« Ici, on n'expose pas les animaux, on invite nos visiteurs à entrer dans leur monde » Patrick Jardin, fondateur et directeur.
Le Parc des Félins, c'est au total 71 hectares, de grands enclos, de la végétation et des points d'eau pour des animaux sereins.
Les détails de cette sortie pour 50 personnes vous seront communiqués avant la rentrée de septembre sur le site internet, sur l'Echo Marollais et les panneaux lumineux de la mairie.

Tarifs : 12 € adultes et 5 € enfants (entre 3 et 9 ans inclus). Inscription en mairie.

Journées du patrimoine, 17 & 18 septembre

A cette occasion, la commission Vie culturelle de la mairie de Marolles-en-Hurepoix vous proposera une **balade théâtralisée autour du thème « Les chemins ruraux »** avec une découverte ludique de la faune et la flore des bois de Marolles pour tous les âges le 17 et 18 septembre.

HISTOIRE ET PATRIMOINE

Du 22 au 26 septembre, s'ouvrira à la ferme l'exposition :
« L'Agriculture : nos racines, notre avenir ».
Des semailles aux récoltes, du labour attelé au tracteur GPS.
Une présentation de 80 panneaux jumelée avec un ensemble de vieux outils et matériels agricoles souvent oubliés. **Un grand rendez-vous à ne pas manquer** qui vous permettra de mieux connaître notre agriculture et son évolution à travers les siècles, sans oublier le passé agricole de notre commune. En 1955 existaient encore 13 fermes. L'exposition est prévue à « La Ferme » qui était toujours exploitée, juste avant son rachat en 1983 par la commune.

Tous les détails en page 23.

Tous les détails de ses manifestations vous seront communiqués dans l'Echos Marollais.

La Halte-Garderie

Une animation « KAMISHIBAÏ » proposée aux familles de la Halte-Garderie « La Farandole »

Au cours de la matinée du samedi 16 janvier, les familles de la Halte-Garderie ont participé à l'animation « KAMISHIBAÏ » préparée par l'équipe et les enfants.

Plusieurs histoires, dont les images étaient présentées dans un petit théâtre « BUTAÏ » ont été racontées, chantonnées, mimées en langage des signes et accompagnées à la guitare par un papa musicien. Ce fût l'occasion pour les parents, leurs enfants et l'équipe de partager un joyeux moment et de fêter la nouvelle année. Après avoir dégusté quelques friandises, les enfants sont repartis avec un petit cadeau, le livre « Les aventures de la petite bulle rouge ».

Belle continuation à tous. L'équipe de « La Farandole »

Nouveauté 2016 : Ouverture de la Halte-Garderie les matinées de la première semaine des petites vacances scolaires (excepté Noël)

Pour répondre aux demandes des familles, la Halte-Garderie accueille 8 enfants les matinées des lundis, mardis, jeudis et vendredis des vacances d'hiver, de printemps et de Toussaint.

Les conditions d'inscription sont les mêmes que pour les accueils de l'année scolaire : les enfants domiciliés sur la commune sont prioritaires et en fonction des places disponibles les enfants domiciliés sur le territoire CŒUR D'ESSONNE pourront être accueillis.

Durant les dernières vacances d'hiver et de printemps, tous les enfants ont pu bénéficier d'une matinée d'accueil.

Les horaires d'accueil de ces matinées sont : 8h45-11h45.

Les demandes d'inscriptions pour l'année 2016-2017 sont ouvertes depuis le 2 mai 2016.

Pour prendre rendez-vous avec la responsable Mme AGNEESSENS, appelez au 01 64 56 05 14.

Cet été, La Farandole sera fermée du 2 juillet au 31 août inclus.
Ouverture le jeudi 1er septembre.
La matinée portes ouvertes se déroulera le samedi 3 septembre de 10h à 12h.

Le mois de juillet au centre de loisirs

Et voilà une nouvelle année scolaire qui s'achève ! Et comme tous les ans, je me suis encore bien amusé au centre !

J'ai pu profiter de la bonne humeur de mes animateurs préférés, de leurs supers idées d'activités, des parties de rigolade avec mes copains, des sorties (piscine et patinoire à l'Odyssée de Chartres, séances de cinéma à Brétigny sur Orge, bowling à La Norville, découverte des dinosaures au palais de la découverte…).

J'ai pu me déguiser, manger des crêpes, faire du sport au DOJO et au COSEC, créer des bijoux, fabriquer des objets en tous genres, découvrir les différents pays du monde, conduire un quad…

Je suis triste que l'année se termine… Mais ouf… Je viens au centre cet été !

Au mois de juillet, le far-west est de retour et l'île mystérieuse du mois d'août restera-t-elle un mystère ?

Carine Flobert.

SÉJOUR À COLOGNE ET PHANTASIALAND
Du lundi 24/10/2016 (23h) au vendredi 28/10/2016 (6h)

3 jours sur place (2 nuits en car, 1 nuit en auberge de jeunesse, et 1 nuit à l'hôtel)
24 jeunes d'Atlan13 (de 11 à 17 ans) encadrés par trois animateurs.

Après l'Italie en 2012, l'Ecosse en 2013, l'Espagne en 2014, la Belgique en 2015, les jeunes de la commune de Marolles-en-Hurepoix continuent leur tour de l'Europe…

En octobre 2016, ce sera l'Allemagne (et plus précisément Cologne). Un séjour où les jeunes découvriront la ville de Cologne, sans oublier les loisirs (Parc d'attraction Phantasialand) !

Lundi 24/10 : Départ de Marolles vers 23h (voyage de nuit en car)
Mardi 25/10 et mercredi 26/10 : Découverte et visite de Cologne (Programme à définir avec le groupe de jeunes)
Pour commencer la visite de Cologne, vous ne manquerez pas de monter au **Kölntriangle Panorama** qui vous offrira la vue sur tout Cologne.
La **cathédrale ou « Dom »** fait la fierté de tous les Kölners (habitants de Cologne), qui fût auparavant le monument le plus haut du monde.
La montée des marches de l´une des deux tours où vous aurez la possibilité d´avoir un joli panorama sur la ville de Cologne.
Tour en bateau sur le Rhin afin de découvrir la ville de Cologne sous un autre angle.
Le musée du chocolat : Une attraction très connue qu´est le musée Lindt pour tous les gourmands. Vous y verrez la grande fontaine de chocolat fondu et pourrez repartir avec des sacs de chocolat ! Après la visite, si le temps le permet, allez faire une **promenade le long des Kranhaüser**, ce sont trois monuments en forme de grue qui donnent sur le Rhin.
Le quartier est très sympathique et plus moderne que le centre-ville.
Le musée de l'eau de Cologne : Il s´agit aussi de la parfumerie la plus ancienne du monde, vous y découvrirez l´histoire de la création de l´eau de Cologne créée en 1709.

Jeudi 27/10 : Journée au parc d'attraction "Phantasialand »
http://www.phantasialand.de/fr/
Départ pour Marolles dans la soirée vers 21h.
Arrivée à Marolles-en-Hurepoix vers 6h (le vendredi 28/10 au matin)

HÉBERGEMENT :
Auberge de jeunesse à Cologne pour la nuit du mardi 25/10.
Hôtel Matamba (dans le parc Phantasialand) pour la nuit du mercredi 26/10.

Les tarifs vous seront communiqués courant juin 2016 (décision lors du prochain Conseil Municipal)
Inscription et renseignements auprès du service Jeunesse (sur Atlan 13, au centre de loisirs, ou par mail : centredeloisirs@marolles-en-hurepoix.fr) dès la parution du bulletin municipal de juin 2016.

Atlan 13

Pendant les vacances de printemps, nos jeunes ont eu le plaisir de participer aux multiples sorties comme l'Odyssée Verte à Rambouillet, l'Odyssée de Chartres, le Koezio Carré-Senart et la visite du château de Fontainebleau.

Les activités sur la salle étaient bien présentes comme l'activité star : Cooking Mama Video, 5 ingrédients pour une recette.
Les jeunes ont participé à l'élaboration de leur propre recette (sans utiliser un livre ou internet) avec des ingrédients choisis par Wil.
Toutes les vidéos sont sur le site d'Atlan 13. *www.atlan13.fr.nf*

L'été 2016 sera chaud sur Atlan 13 !
Toutes les animations vous sont proposées sur le site :
www.atlan13.fr.nf.
et pour plus de renseignements :
atlan13@marolles-en-hurepoix.fr

Kaz'Ados

« Je suis rentré en CM2 cette année, j'avais peur de quitter le centre de loisirs tellement c'est bien, mais heureusement il y a Kaz'Ados !!!
Cette nouvelle structure créée en début d'année et destinée aux pré-ados (CM2-6èmes-5èmes) a été aménagée pour nos besoins d'autonomie : baby-foot, ping-pong, billard, mini-basket, coin détente, cuisine, etc… Son implantation au milieu du stade est parfaite pour que l'on se défoule et que l'on prenne l'air. Lilou, Jérôme et Jenny nous ont organisé une année géniale !!! Entre sport, jeux collectifs, activités manuelles, ateliers culinaires, ateliers graffiti, veillées, repas… il y a eu plusieurs initiations telles que du Korfbal, du graff, du Taekwondo, du Vo Co Truyen ainsi que de l'escrime. Lors des dernières vacances, durant l'atelier graffiti, nous avons re-décoré le local électrique situé Place des Tilleuls. Les tags « sauvages » ont laissé place à une magnifique fresque intergénérationnelle sur un fond de nature. Je vous invite à la découvrir !
Puis nous avons eu de multiples sorties : Odyssée de Chartres, cinéma, patinoire, lazerquest, bowling, S-Arena, Footbulle, space jump, forêt de Fontainebleau et de Rambouillet, etc...
C'était vraiment super cette année, vivement l'année prochaine ! ».

Mais pour patienter, **les vacances d'été vous attendent** (juillet uniquement).
Le programme de cet été sera tout aussi riche avec des **activités variées :** des repas et veillées ainsi que des sorties telles que la base de loisirs de Buthiers et de Jablines, le complexe aquatique « Odyssée de Chartres », des balades en vélo, etc…

USM Arts Martiaux

La saison 2015/2016 se termine et avec elle de très bons souvenirs que nous laissent les nombreuses manifestations et compétitions, mais aussi avec la dernière parution de la SECTION ARTS MARTIAUX.

Cette saison débuta après la période des inscriptions par le PÔT d'ACCUEIL suivi par la semaine de « SPORTS en FAMILLE »

Activité Judo : **Le 28 novembre 2016 se déroula le traditionnel « ARBRE de NOËL » avec les démonstrations des enfants du Judo, du Tae-Kwo-Do et du Vo-Co-Truyen, suivi de la venue très attendue du PÈRE NOËL qui distribua ses cadeaux aux enfants.**

Malheureusement, suite aux événements du 13 novembre 2015, notre CHALLENGE DE NOËL n'a pu avoir lieu pour des questions de sécurité et en raison de l'interdiction de toutes manifestations non officiellement déclarées en préfecture.

Dans les différentes compétitions officielles, nos jeunes se distinguèrent et remportèrent de nombreux podiums : **ainsi le 5 juin dernier, deux Marollais ont été qualifiés pour le Critérium Benjamins de L'Essonne** qui équivaut à un championnat départemental.

Les invitations de divers clubs de l'Essonne (Boutigny, Maisse, Lardy, Breuillet, Mennecy, etc.) ont permis à nos jeunes judokates et judokas de combattre avec d'autres enfants de leurs catégories et de remporter de nombreux podiums et coupes.

Activité Vo-Co-Truyen : **Les 6 et 7 février 2016, la COUPE de FRANCE MINH LONG « CHALLENGE du TÊT », qui a eu lieu pour la 2ème fois dans le gymnase intercommunautaire de LARDY, a connu un immense succès tant par le nombre de participants que de spectateurs.**

Un grand merci à tous ceux qui ont permis ce succès : les Communes de Marolles-en-Hurepoix et Lardy ainsi que leur services techniques, la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération, la Fédération Française et la ligue de l'Essonne de la FFKDA, nos sponsors Simply Market, ID Logistic, les transports STAF, le Lycée Horticole St Nicolas d'Igny, l'École d'Ostéopathie IDO de PARIS, la GMF Essonne, à notre fidèle médecin et bien sûr à tous les BÉNÉVOLES car sans eux, aucune manifestation ne pourrait avoir lieu.

(Activité Vo-Co-Truyen suite)

Nos sportifs marollais ont fait d'excellents résultats et se sont classés 4ème du CHALLENGE du TÊT sur 29 clubs.

Lors du Championnat de France Combat le 13/03/2016, Morgane DUFAY monte sur la plus haute marche du podium. Elle devient pour la 3ème année consécutive CHAMPIONNE de France combat et inaugure par cette victoire son grade de ceinture rouge. Et le 4 juin dernier, il y a eu également 5 passages de grades ceinture noire fédéraux : un en premier dan et un en 3ème dan.

Activité Tae-Kwon-Do : **2015/2016 fut une saison très riche pour le TAEKWONDO marollais.**

Forte augmentation du nombre d'adhérents au cours enfants qui passe de 7 inscrits en 2014/2015 a plus de 20 cette saison.

Forte participation aux différents stages techniques organisés par l'école DOKWAN, ainsi qu'aux compétitions fédérales où il y a eu de très bons résultats.

Un grand MERCI à HAROLD pour son travail, son ardeur à motiver ses élèves et son implication dans le club et dans l'école Dokwan.

La section U.S.M. ARTS MARTIAUX, après vingt trois années d'activité, **change de visage le 30 juin 2016 pour donner naissance à trois nouvelles sections** indépendantes au sein de l'U.S.M.

La Section Judo, Ju-jitsu, Aèrogym : USM JU JIT SO

L'ambition de Bruno ROBIC, son président, est de vous accueillir dans un club familial pour vous permettre de pratiquer des sports de loisirs et/ou de compétitions :

L'Aérogym basée sur le renforcement musculaire et cardio-vasculaire permet le développement harmonieux et la souplesse du corps,

Le Judo, sport éducatif d'origine japonaise où l'éthique et la recherche de la maitrise de soi ont pour but de développer sa personnalité et d'affirmer un état d'esprit constructif et non violent,

Le Ju-Jitsu qui a servi de base à Jigoro KANO pour le judo moderne, nécessite souplesse dans l'esprit (tactique) comme dans la forme (technique).

La Section Tae-Kwon-Do : USM TAEKWONDO

Nicolas DJORDJIAN, son président, vous invite à découvrir ou redécouvrir cet Art Martial Coréen aussi appelé « l'ESCRIME DES PIEDS » que vous pourrez pratiquer sous forme de sport loisirs ou compétitions.

La Section Vo-Co-Truyen : USM VOCOTRUYEN

Eric DUFAY, son président, vous propose de découvrir ou redécouvrir la méthode vietnamienne de combat traditionnel, les enchainements à mains nues, le maniement des armes traditionnelles ou tout simplement faire du sport et transpirer dans une ambiance chaleureuse.

Toutes ces activités continueront de se dérouler dans les locaux actuellement utilisés par l'U.S.M. Arts Martiaux (Dojo et Salle de danse). Un très grand MERCI aux nombreux BÉNÉVOLES, Professeurs, Élèves, Parents qui ont permis à la section ARTS MARTIAUX de vivre et de se développer harmonieusement.

Nous souhaitons longue vie à ces nouvelles sections.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

- 1 et 2 septembre 2016 : Inscriptions de 18h à 20h au Dojo
- 4 septembre 2016 : La Journée des Associations
- 5 septembre 2016 : Reprise progressive des cours

Plus d'infos dans l'ECHO MAROLLAIS de juillet et août.

Club Nautique de l'Arpajonnais

La plongée sous-marine vous tente, venez faire un baptême, vous avez un niveau de plongée, vous voulez vous former, vous souhaitez faire des sorties en mer, n'hésitez pas à nous contacter sur notre site ou par téléphone ou venir nous voir **tous les jeudis à partir de 20h45 au Bassin Nautique de l'Arpajonnais** (BNA). Notre club vous permettra de vous former à tous les niveaux de plongeurs, d'encadrement ainsi que diverses spécialités (photo, vidéo, bio, nitrox, combinaison étanche).

Nous serons présents sur **3 forums :**

- **Arpajon, le samedi 3 septembre**, toute la journée (espace Concorde)
- **Marolles, le dimanche 4 septembre** aux horaires d'ouverture (Cosec)
- **La Norville, le samedi 10 septembre** aux horaires d'ouverture d'ASSODIA (Cosec)

Vous pouvez aussi consulter notre site : http://cnaplongee.free.fr ou nous contacter au : 06.11.25.02.27

USM Section Courses à pied

Une saison bien remplie !

Depuis début septembre, nous avons été présents sur 32 départs dont 5 marches actives ou nordiques. A nous tous, nous avons parcouru 2300 km en course, en Essonne mais aussi en Seine et Marne, dans les Yvelines et à Rennes. **En mai**, avec la 9ème édition de La Marollaise c'est notre club qui fait courir les autres. Cette année, une nouveauté : un 10 km en marche active ou nordique. **En juin**, pour notre sortie club, nous irons à Saint Valéry sur Somme, avec au programme la traversée de la baie, à pied avec un guide.

Nous préparons déjà la saison prochaine, en octobre, nous partirons sur deux jours à Angers. Un des thèmes abordés sera la diététique, une intervenante viendra nous donner des conseils sur l'alimentation lors des entraînements, pendant et après les courses.

En septembre, nous serons heureux de vous accueillir lors de la journée des associations. Venez nous rencontrer et poser toutes vos questions, sur les entraînements toujours dans la bonne humeur, les courses auxquelles certains participent (rien d'imposé)…

Vous pouvez aussi **nous contacter par internet** : usmathletisme1@free.fr et nous suivre sur notre site : usmarolles.free.fr

Nous vous souhaitons de très bonnes vacances… elles approchent !

A bientôt.

L'UCA à la découverte…

A l'occasion du week-end de l'Ascension, plusieurs cyclos de l'Union Cycliste de l'Arpajonnais ont parcouru les routes savoyardes sur les traces de l'étape N° 19 du Tour de France 2016.

Au départ de Beaufort, les cyclistes se sont élancés en direction de la Cité Olympique d'Albertville avant d'entamer l'ascension du col de Tamié et ses 9 km pour 540 m de dénivelé. L'occasion de découvrir les paysages magnifiques des Bauges et la célèbre abbaye de Tamié et son fromage.

Petite entorse au parcours des pros, nos cyclistes ont directement rejoint le Beaufortain en gravissant le paisible mais redoutable Col de la Forclaz et pour ensuite explorer les petites routes surplombant la vallée du Doron de Beaufort. Puis, direction le col Hors catégorie du signal de Bisanne, 12 km d'ascension à 8% de moyenne. Un final redoutable qui eut le mérite de nous faire toucher la couche de neige encore importante à cette saison. La longue descente vers Beaufort ne fut ensuite que du bonheur.

Au total 103 km pour environ 2400 m de dénivelé. Une belle randonnée touristico-sportive ! Les jours suivants furent l'occasion de recharger les batteries et de découvrir le patrimoine du Beaufortain, ses spécialités gastronomiques et son fameux prince des Gruyères : Le Beaufort.

Prochaine sortie découverte, la Bretagne !

Notre site : www.uc-arpajonnais.net

Comité des fêtes

Cette année, les super-héros se sont arrêtés à Marolles pour notre plus grand plaisir. Vous avez pu les voir déambuler dans les rues pendant le carnaval. Ils distribuaient du chocolat aux enfants durant la chasse aux œufs et vous ont fait passer des épreuves de super-héros à l'occasion de Marolles en fête. **Tout un programme !!!**

LE CARNAVAL : DIMANCHE 13 MARS

Une fanfare de tambours accompagnée de Superdupont (le super-héros français) et ses acolytes américains ont vagabondé dans les rues sous les yeux ébahis de nos petits Marollais. Un grand nombre d'entre vous s'était déguisé pour l'occasion. Un grand merci aux enfants des Arts Martiaux pour leurs démonstrations durant le défilé. Après avoir brulé Binot, réalisé par le centre de Loisirs, les enfants ont pu s'amuser sur des structures gonflables, se faire maquiller et manger de bonnes friandises : que du bonheur.

CHASSE AUX ŒUFS : LUNDI 28 MARS

Au stade, sous une grande tente, nos amis les super-héros ont aidé tous les petits Marollais à trouver des cartes de personnage sur un parcours semé d'embuches avant de repartir avec un sachet de bons chocolats.
La princesse Leia et Chewbacca de Star Wars s'étaient infiltrés parmi Batman et ses partenaires.

MAROLLES EN FÊTE : DU 29 AVRIL AU 1ER MAI

La météo capricieuse nous a contraints à nous replier au Cosec pour le match de catch qui a rassemblé 200 spectateurs. **Un grand nombre d'enfants ont participé aux activités afin d'obtenir un badge de super-héros.** Quant aux ados, ils ont battu des records de folie au punchingball et à la mailloche. Il y avait aussi un stand de maquillage pour parfaire votre déguisement de super-héros et un photomaton pour repartir avec un souvenir.
Le défilé aux lampions accompagné par la fanfare Super-Héros a été un véritable succès. Et nous avons fini la journée par un magnifique feu d'artifice.
La brocante composée de 125 exposants s'est tenue le dimanche sous un soleil radieux. Nous vous avons proposé des hotdogs et saucisses/frites pour le déjeuner. Quant à la brioche proposée par l'école de musique, elle a rencontré un franc succès.
Un grand merci à la compagnie des Hermines pour son nouveau spectacle de Café-théâtre bien adapté aux Super-héros.
Les membres du comité des fêtes sont toujours très heureux de partager avec vous tous ces moments et remercient toutes les personnes qui, de près ou de loin, contribuent à la réussite de ces évènements.

SNL Marolles

Solidarités Nouvelles pour le Logement rassemble des citoyens qui s'engagent pour que le droit à un logement décent soit une réalité pour tous. Réunis au niveau d'une ville ou d'un quartier, ils défendent la mixité sociale et créent des logements temporaires pour des personnes en situation de grande précarité. Ils les accompagnent vers des logements pérennes.

En Ile de France, SNL a créé 1000 logements en 25 ans et rassemble aujourd'hui 1200 bénévoles.

En Essonne, SNL est présente dans 54 communes et gère 450 logements. À Marolles, il y a 20 ans, en Mai 1996, les 18 premiers locataires étaient accueillis par leurs accompagnateurs SNL. C'était l'aboutissement d'une formidable mobilisation de nombreux marollais(es) réunis dans un Groupe Local de Solidarité créé en 1994 et comptant actuellement 12 bénévoles.
SNL Marolles vous invite à fêter ses 20 ans le samedi 8 octobre de 14h30 à 17h à la salle des fêtes, un après-midi jeux de société sera animé par l'association « Chaos Lord » et les bénévoles de SNL. Enfants, jeunes et adultes, en famille ou entre amis, vous êtes tous invités à venir jouer.
À partir de 20h30, ce sera « Bal pour un toit », bal folk animé par le groupe « Pic Note Folk ». Ce groupe réunit des musiciens qui invitent à la pratique des danses traditionnelles des régions de France et d'ailleurs, principalement collectives. Lors du bal, un musicien explique les pas de danse, pour la plupart simples, permettant à petits et grands de danser ensemble !

L'entrée du bal sera une participation libre. Les sommes collectées seront affectées à la création et à l'entretien de logements SNL.
Retenez dès à présent cette date !
Pour le groupe SNL Marolles :
Patrick LEBRUN, responsable du groupe local SNL, tél : 01.64.56.21.15.
snl.marolles@gmail.com. Pour en savoir plus sur SNL Essonne :
http://www.snl-union.org/ou-nous-trouver/snl-essonne/

« Le Francilien »

Pour la deuxième année, LE FRANCILIEN se déroulera à la salle François des Garets le samedi 22 et le dimanche 23 octobre 2016 à Marolles-en-Hurepoix.
Ce festival est ouvert à tous les vidéastes non professionnels, qui après une présélection, pourront avoir le plaisir de montrer leur savoir faire à un public et sur grand écran. L'entrée est gratuite et le public sera invité à voter pour le film « de cœur du public ».
C'est une bonne occasion pour venir en famille assister aux projections et découvrir le monde fascinant du Court Métrage. Les jeunes auteurs, réalisateurs d'aujourd'hui seront peut-être les Lelouch ou les Spielberg de demain !

Pour tous renseignements :
site de la mairie, rubrique associations - Le Francilien
Site du CAB :
http://cabdubouchet.free.fr - **Site régional** : www.cinevif.free.fr

Histoire & Patrimoine

Deux visites de printemps seront passées lorsque vous lirez ces lignes :

Visite de la Cité de la Céramique (de Sèvres) - Musée et ateliers - (55 personnes)
Manufacture de la Tapisserie des Gobelins (69 personnes).
La sortie d'automne prévue le 10 septembre conduira les participants à Meaux (programme en cours d'élaboration).

Du 22 au 26 septembre, s'ouvrira à la Ferme une exposition, L'Agriculture : nos racines, notre avenir.

Des semailles aux récoltes, du labour attelé au tracteur GPS.
Une présentation de 80 panneaux jumelée avec un ensemble de vieux outils et matériels agricoles souvent oubliés. Un grand rendez-vous à ne pas manquer qui vous permettra de mieux connaître notre agriculture et son évolution à travers les siècles, sans oublier le passé agricole de notre commune.
En 1955 existaient encore 13 fermes. L'exposition est prévue à « La Ferme » qui était toujours exploitée, juste avant son rachat en 1983 par la commune.

Contacts :
Jacques Bardet, 5 rue des Capucines - 01 69 14 86 85, mmjbardet@free.fr.
Jean-Pierre Clavier, 40 route de Cheptainville - 09 52 40 70 11, cinevif.jpclavier@gmail.com.

Folklo-Electrico

A partir de la rentrée septembre l'association FOLKLO-ELECTRICO propose des cours d'accordéon, enfant et adulte.

Renseignements complémentaires :
Contact : Laurence Tourte
Téléphone : 06.34.39.73.84 ou 06.20.46.15.24 -
Courriel : folklo_electrico@yahoo.fr

FNACA

Fédération Nationale des Anciens Combattants
Algérie - Maroc - Tunisie - Comité Local de Marolles

REPAS DANSANT 2016

Notre déjeuner dansant ouvert à tous du 7 février 2016 fut cette année encore un beau succès.
M. le Député, Michel Pouzol, M. le Commandant de Gendarmerie de Marolles nous ont fait l'honneur d'une petite visite en début de repas, malgré un emploi du temps très chargé. M. le Maire, représenté par Mme Josiane Boulenger et M. Francis Preud'homme, M. Michel Sabourdy Vice-président de la FNACA ainsi que de nombreux camarades des Comités FNACA voisins ont partagé ce moment récréatif.
Le Traiteur d'Arpajon « Clin d'œil Gourmand » et son équipe nous a servi un très bon repas et l'animation assurée par l'Orchestre Diapason ont contribué à une très bonne ambiance.
Cet après-midi s'est terminé vers 19h sous les applaudissements des danseurs et convives.
Nous remercions chaleureusement toutes les personnes participantes à ce repas dansant ainsi que tous les bénévoles qui ont beaucoup donné pour que cette fête soit réussie.
Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

LE 19 MARS À MAROLLES-EN-HUREPOIX

La cérémonie officielle du 19 mars 2016 s'est déroulée au Monument aux Morts de Marolles à 18 heures.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de M. le Maire et cinq adjoints ainsi qu'une délégation de pompiers qui entourait les porte-drapeaux.
Parmi l'assistance se trouvaient des adhérents des Comités de Marolles-en-Hurepoix et de Saint-Vrain auxquels se sont joints de nombreux sympathisants et Marollais que nous remercions. À l'issue de la cérémonie un vin d'honneur préparé par la Municipalité a été servi.

Paul FRADIN Le secrétaire du Comité

UNC

Union des Anciens Combattants

Section de Marolles-en-Hurepoix - Cheptainville - Leudeville - Guibeville

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 JANVIER

Nous avons tenu notre dernière A.G. le samedi 30 janvier 2016 à Leudeville, nous avons eu le plaisir d'accueillir les Maires des Communnes de Marolles-en-Hurepoix, Leudeville, Cheptainville et Guibeville. La partie statutaire a ensuite été présentée avec le compte rendu d'activité par le secrétaire M. Paul Josselin et le compte rendu financier par M. Charles DONNET. Les différents motions présentées ainsi que les Comptes de l'Exercice 2015 ont été adoptés à unanimité.
Un vin d'honneur a été offert par la municipalité de Leudeville.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Le dimanche 8 mai, notre Section a, comme à l'accoutumée, honoré nos morts dont les noms sont gravés sur les Monuments des Communes de Marolles-en-H./Leudeville/Cheptainville. Un dépôt de gerbe a été effectué.

Nous rappelons à nos ADHERENTS que nous préparons une Exposition pour le 40ème Anniversaire de notre Section (Dimanche 16 octobre 2016).

M. DONNET Charles (Président),
M. JOSSELIN Paul (Vice président)

Marolles, mon village Marolles environnement

La nouvelle communauté est en place et nous le regrettons pour différentes raisons. Elle n'a rien d'une communauté à « visage humain » car nous sommes presque 200.000 habitants. Elle s'étend d'Avrainville à Morsang sur Orge regroupant 21 communes avec des répartitions du nombre de conseillers communautaires assez surprenantes : Ste-Geneviève-des Bois 35.000 habitants 12 conseillers, Marolles 5.000 habitants 1, etc…
Pour l'urbanisation de la communauté, nous craignons beaucoup à voir ce que devient Marolles, espérons que le conseil communautaire freinera les idées de développement que pourrait avoir le responsable désigné.
Nous voyons mieux maintenant la réalité de la folle urbanisation de notre commune, les Marollaises et Marollais en parlent très souvent et déplorent, comme nous, cet amoncellement avenue du Lieutenant Agoutin à proximité de la salle des fêtes et des courts de tennis. Nous souhaitons que les futurs occupants des logements n'en éprouvent pas de gêne et les utilisateurs des équipements municipaux non plus. Nous sommes très nombreux à ne pas comprendre que la municipalité ait pu donner son accord pour la route de Saint-Vrain avec des logements aussi près de la départementale 8 en allant vers Saint-Vrain, c'est se moquer des futurs occupants.
Le projet de la ZAC des belles Vues malheureusement a été relancé.
56 hectares sur Arpajon et Ollainville vont être aménagés et urbanisés avec 1.000 logements entre autre. Le trafic routier ne va pas être amélioré avec l'arrivée de 2.000 véhicules environ et environ 3.000 habitants, les fréquents problèmes de la ligne C ne vont pas du tout s'améliorer.
Les réunions pour modifier la Fédération « Collectif Environnement Arpajonnais » ont commencé.
Pour 2016, la cotisation ou le renouvellement de l'adhésion reste fixée à 10 euros.
Pour nous rejoindre, contactez-nous sur notre adresse mèl :
marollesmonvillage@bbox.fr ou au 9 avenue des Clozeaux, 91630 Marolles-en-Hurepoix ou écrivez-nous à Marolles Mon Village 9 av des Clozeaux, 91630 Marolles-en-Hurepoix.

Chorale interparoissiale

de Cheptainville, Guibeville, Leudeville et Marolles-en-Hurepoix

Vous souhaitez participer à l'animation des célébrations liturgiques ou des cérémonies familiales (mariages, noces d'or…) ?

Rejoignez-nous, la Chorale Interparoissiale Saint-Georges/ Saint-Martin vous accueillera chaleureusement.
Pour vos projets de cérémonies en musique ou votre inscription, contactez Mme Françoise CHAUVANCY au 06.10.91.94.80.

École de musique de Marolles

L'année s'achève à l'École de musique de Marolles. Nos élèves, violonistes, guitaristes, flûtistes, batteurs et pianistes ont progressé dans la maîtrise de leur instrument, partageant leur musique lors des différentes auditions à la salle des fêtes ou à l'école. Nous nous souvenons aussi de nos petits violonistes qui ont accompagné Kenji lors du Téléthon sur France 2.

L'association a relancé cette année la traditionnelle vente de brioches du 1er mai.

Un grand merci à tous les Marollais qui ont accueilli chaleureusement nos jeunes. L'argent récolté permettra de financer des projets pour améliorer l'enseignement à l'École.

Bonnes vacances !

Nathalie Courtois. École de musique de Marolles au 01.60.82.12.58

L'atelier des Ouistitis

L'atelier des Ouistitis, propose 2 fois par an, à tous les Marollais les **« Salon du tout petit printemps/été », et « Salon du tout petit automne/hiver »**. Ce dernier **aura lieu le 1er octobre prochain de 15h à 18h** à la salle des fêtes* où vous pourrez vendre et acheter des vêtements de 0 à 12 ans, jouets, jeux et articles de puériculture à des prix très attractifs.

Pour tous renseignements, contactez-nous au 06 75 19 01 90 ou par mail : chantal.letessier@orange.fr

« L'atelier des Ouistitis » est un lieu de rencontre destiné aux enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles en créant différents ateliers : jeux, peinture, bibliothèque, babygym, sorties à thèmes,…

*samedi 1er octobre de 9h à 11h : dépôts des articles puis la vente est ouverte de 15h à 18h. La reprise des invendus se déroule le dimanche 2 octobre de 9h à 10h30.

Marolles Renouveau

Merci au Marollaises et Marollais qui sont venus participer à nos côtés à la matinée ESSONNE VERTE, que nous avons organisée conjointement avec la mairie samedi 21 mai dernier.

Dans un premier temps, nous avons pris contact avec le SIVOA (Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval) qui est intervenu dans les classes de CM2, soit environ 80 élèves, sur le thème de l'eau.

Puis, samedi matin 21 mai nous nous sommes munis des gants et sacs fournis par le département pour aller dans les bois ramasser les déchets que les gens mal intentionnés laissent sur leur passage. De retour à la Ferme nous avons vu le spectacle « Poubelles la Vie » préparé par Ian et Julia de la Compagnie du Fauga sur le recyclage des déchets et avons partagé le pot de l'amitié.

Votre soutien nous encourage dans la recherche de nouvelles activités.

Venez nous rejoindre, et proposer vos idées pour améliorer encore et toujours notre cadre de vie et le quotidien des Marollaises et Marollais.

Vous pouvez déposer vos adhésions chez notre président - Mr. Daniel PAROTTE - 25, rue des Capucines 91630 Marolles en Hurepoix (06 84 54 60 13).

Nous serons présents sur notre stand en septembre prochain lors de la journée des associations. Nous espérons vous y rencontrer nombreux.

Le bureau de Marolles Renouveau.

Président : Daniel PAROTTE, **Vice-président :** Christian ANNEN,
Secrétaire : Sylvie COUSIN, **Secrétaire adjoint :** Dominique COUTON,
Trésorière : Josiane AUBRY, **Trésorier adjoint :** Gilles DUTARTRE

Les Amis du Jumelage

COMMISSION LAKAMANÉ

Le rêve est devenu réalité ! Les deux villages de Gory et de Kaniara, de la commune rurale de Lakamané bénéficient de deux réseaux de distribution d'eau potable par pompage solaire.

Dans le dernier numéro d'Info-Mag, nous évoquions les attentats terroristes qui avaient frappé durement Paris et Bamako en affirmant que ces actes terroristes ne réussiraient pas à briser nos liens d'amitiés et d'estime que nous avons envers les habitants de la commune rurale de Lakamané. Aujourd'hui, nous avons le grand plaisir de vous annoncer l'achèvement du programme triennal 2013-2016 de coopération décentralisée au profit des habitants de Lakamané. En effet, depuis la fin du mois de mai dernier, les deux villages de Gory et de Kaniara bénéficient de la réalisation de réseaux d'adductions d'eau potable (AEP) par pompage solaire.

Il aura fallu trois bonnes années de recherche de bailleurs et de co-financeurs pour pouvoir atteindre cet objectif ambitieux de programme de coopération décentralisée du réseau Essonne, Diéma, Douentza, Nioro du Sahel (EDDN) piloté par le Conseil Départemental de l'Essonne et validé par une convention opérationnelle signée par les mairies des villes jumelles de Marolles-en-Hurepoix et de Lakamané.

Les fonds provenant de France étaient d'un montant total de 163 082 € dont des origines étaient institutionnelles mais aussi privées.

- 89 682 € ont été versés sur le compte projet à Bamako sous la responsabilité du Conseil Départemental 91 (les fonds proviennent du CD 91 – du MAEE – de la ville de Marolles-en-Hurepoix – de l'Agence de l'Eau de Seine Normandie).
- 60 000 € des 74 000 € ont été versés sous la responsabilité des Amis du Jumelage sur le même compte projet à Bamako (les fonds proviennent des Amis du Jumelages - des associations de migrants KHASSO Solidarité et A.R.G.F. - de la Fondation Abbé Pierre - du Conseil de Région d'île-de-France). Le reliquat des fonds sera versé dans le courant du mois de juin.

Les premiers témoignages : « Les autorités villageoises de Kaniara et de Gory ainsi que les populations et le Maire de la commune de Lakamané ont tous exprimé leurs très grandes satisfactions aux réalisations des deux AEP. Toujours, selon les populations de ces deux villages leurs rêves sont devenus des réalités ; en affirmant qu'avant ces adductions d'eau dans les deux villages une femme n'était jamais à la maison entre 17h et 22h et entre 4h et 7h se trouvant autour des points d'eau à la recherche de l'eau potable pour les besoins domestiques. Les bergers et les villageois convoitaient les mêmes points d'eau pour abreuver le bétail et pour satisfaire les besoins domestiques d'eau de boisson. Cela entraînait d'innombrables conflits rendant souvent difficile voire impossible la cohabitation avec les éleveurs nomades ou transhumants ; avec les adductions d'eau, nous connaîtrons de moins en moins de conflits de cette nature même entre les femmes du village». Propos recueilli par M. Aly Badara Sylla coordinateur du réseau EDDN à Bamako.

Les vingt et une années d'efforts de coopération décentralisée menée par notre association et par notre municipalité au profit des habitants de Lakamané, ne s'achèvent pas avec la réalisation du programme triennal 2013-2016.

Nous travaillons déjà sur un nouveau programme triennal 2016-2018. Nous voulons doter les villages de Guingui et de Foutougou de châteaux d'eau de plus grande capacité de stockage et aménager l'annexe de la Mairie de Lakamané de moyens numériques modernes. Pour cela notre association les Amis du jumelage a encore besoin de votre aide financière… pour pouvoir passer encore une fois « du rêve à la réalité » !

Vous trouverez sur le site de la Mairie de Marolles-en-Hurepoix dans la rubrique des associations - les Amis du Jumelage un formulaire téléchargeable pour faire un don.

« ***C'est d'une toute petite graine qu'est sorti le plus grand arbre*** » proverbe malien.

Vincent FAUVELL-CHAMPION
Responsable de la Commission Mali
De l'association des Amis du Jumelage

COPPENBRÜGGE MAI 2016

C'est durant le week-end de l'Ascension que nous avons reçu nos amis de Coppenbrügge. Ils étaient 25 en comptant la conductrice du car. Parmi eux, deux adolescentes et trois jeunes adultes d'une trentaine d'années. Le vendredi a été consacré à la visite très intéressante du musée de la toile de Jouy ainsi que du centre historique de la ville de Jouy en Josas. Nous avons pu ainsi marcher sur les traces d'Oberkampf, industriel allemand qui a trouvé le succès en France. Était également au programme la visite du musée de l'outil à Bièvres qui nous a fait redécouvrir avec une certaine émotion des outils pas si lointains pour certains.

Bien entendu, nous ne pouvions déroger à la tradition de notre fameux pique-nique que nous avons partagé dans le jardin Oberkampf de Jouy sous un soleil magnifique. Le lendemain étant une journée libre en famille, certains se sont retrouvés à Fontainebleau et d'autres à Paris. Certains ont pris la direction des boutiques, d'autres ont opté pour une visite des endroits touristiques de Paris, d'autres encore ont souhaité visiter le cimetière du Père-Lachaise. Fatigués mais ravis, nous avons participé le soir à un repas dansant à la salle des fêtes. Nos amis ont repris le chemin de Coppenbrügge dimanche matin.

Quatre d'entre eux qui étaient venus séparément nous ont fait l'amitié d'assister à **la cérémonie très émouvante du 8 mai, avec le discours prononcé par Karl-Heinz Brandt,** représentant de la municipalité de Coppenbrügge et membre du comité de jumelage allemand.

MJC

PEINTURE SUR BOIS

Elles sont toujours heureuses de se retrouver un jeudi ou un vendredi par mois pour une journée dédiée à la peinture décorative (6 heures). L'acrylique ou la caséine sont principalement les matières qu'elles utilisent, parfois agrémentées de produits que l'on trouve en cuisine (mais chut !!!).

Les dix cours de l'année sont répartis pour moitié sur l'enseignement technique et l'autre moitié est libre afin que chacune travaille le sujet qu'elle désire. Tout ceci se passe bien sûr dans la bonne humeur et les échanges d'idées sont enrichissants. Même les débutantes qui n'avaient jamais peint ont trouvé leur place et sont étonnées de leurs réalisations.

Maryse KOPKA, leur professeur, ancienne créatrice de papiers peints et de tissus, qui a fait ses études à l'ENSAAMA Olivier de Serres, leur transmet avec plaisir les différentes techniques de peinture essentiellement sur bois. Cette année elles ont travaillé les arabesques en dégradé de couleurs sur une écritoire et vont terminer en apprenant à mettre en valeur le sujet principal peint sur une boîte sans oublier les créations façon loupe de bois. Maryse expose régulièrement dans le département ses œuvres, certaines sont spectaculaires et méritent le détour.

Vous avez pu découvrir leurs ouvrages le samedi 11 juin après-midi et le dimanche 12 juin toute la journée, à la ferme, lors de l'exposition des ateliers de la MJC. Peu de places sont actuellement disponibles car les groupes sont au maximum de huit personnes. Vous pourrez les rencontrer et discuter avec elles sur place. **N'hésitez pas, venez les voir et pourquoi pas les rejoindre en cours ; même si vous n'avez jamais tenu un pinceau mais avez envie de peindre vous serez étonné de vos réalisations !**

ENCADREMENT D'ART

Une photo qui immortalise un moment de notre vie, un souvenir de voyages, une gravure d'un ou d'une artiste sortis de nos nombreuses collections… Rien n'arrête notre imagination et nos talents !

Chacune de nous apporte sa palette de papiers de toutes les couleurs pour échanger des idées et recevoir les conseils éclairés de Monique, notre experte. Nos journées de créatrices sont de purs moments de bonheur et d'évasion. Le temps file et nos productions sont autant d'œuvres variées réalisées par pur plaisir avec notre griffe personnelle.

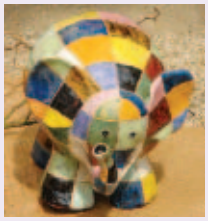

POTERIE

L'atelier poterie. Un lieu riche en créations et en convivialité où se mêlent le tour, la sculpture, le modelage, le raku, l'émaillage.

Fontaines, animaux, pantins, sorcières, vases et autres naissent d'échanges de savoir, d'expériences et de découvertes pour le plus grand plaisir de chacun.

CHORALE CONTREPOINT

La chorale Contrepoint créée en 2001 par Isabelle Marzio fête cette année ses 15 ans. A cette occasion, un concert anniversaire a eu lieu le **dimanche 15 mai 2016 à la salle des fêtes** sous la direction d'Anna Chevrier, qui a repris le flambeau en 2011. Nos choristes se sont produits et ils n'étaient pas seuls à cette occasion : les choristes d'Air Juine (conservatoire de Lardy) les avaient rejoins. En effet, ils ont l'habitude de travailler ensemble, à l'initiative de la chef de Chœur.

La chorale Contrepoint avait également invité l'école de musique de Marolles dont quelques représentants sont montés sur scène lors de ce concert.

La chorale se réunit tous les jeudis soirs à la salle des fêtes à 20h pour la répétition hebdomadaire. N'hésitez pas à venir nous écouter et pourquoi pas nous rejoindre. Anna Chevrier et les choristes seront ravis de vous accueillir.

Vous pouvez trouver d'autres informations sur notre site internet : Contrepoint.marolles.free.fr

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Vous appréciez les diverses activités que vous propose la MJC tant pour vous que pour vos enfants. Mais celle-ci est en péril par manque de bénévoles. **Postulez et rejoignez** notre Conseil d'Administration lors de notre Assemblée Générale du 2 septembre 2016 afin que la MJC perdure.

Bonnes vacances à tous, et rendez-vous le 2 septembre 2016 au Mille Club.

Ottavia DELCROS

DESSINER, PEINDRE, CELA VOUS TENTE ?

Entrée libre les lundis à 20h
au Mille Club jusqu'à fin juin.
Venez nous rencontrer.

Que nous soyons débutant(e) ou non, **Karine, notre professeur nous conseille**. Toutes les techniques : crayons, pastels, peintures, encres, fusains… Tous les supports : papiers, toiles… Selon notre inspiration du moment, pour créer, laisser libre cours à notre imagination ou avec une photo, un tableau en modèle. **Tous les lundis**, deux heures dans une ambiance détendue. **Nous serons présents à la journée des associations, le 4 septembre**.

A bientôt.

AGENDA MJC

2 septembre Mille Club : Assemblée Générale

4 septembre au Cosec : Journée des Associations

Le Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le document d'urbanisme qui encadre les projets de développement, de construction et d'aménagement de la ville pour plusieurs années. Le Plan Local d'Urbanisme remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS).

POS et PLU, 2 philosophies différentes :

- **Les POS avaient été institués après-guerre,** alors qu'il fallait garantir un toit à chacun; respect de l'environnement et mixité sociale n'étaient pas une priorité. Sont ainsi apparus les grands ensembles de logements sociaux (comme le Parc de Gaillon) mais aussi, sur des espaces naturels, les quartiers d'habitat pavillonnaire avec de grands terrains (comme le Chevron, les Carrières Rouges…).
- **Dans le PLU** (institué par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000), les communes doivent rechercher un équilibre entre développement urbain et préservation des espaces naturels dans une perspective de développement durable et tenir compte de nouvelles préoccupations : renouvellement urbain (reconstruire la ville sur la ville, comme en cœur de ville), habitat et mixité sociale (intégration de logements sociaux dans toutes les opérations d'habitat, comme au Domaine du château par exemple)...

Perspective vers la maison médicale (esquisse non définitive).

LE SAVIEZ-VOUS ?

le PLU est un document facultatif
mais les communes non dotées d'un PLU sont juridiquement inconstructibles en dehors des parties actuellement urbanisées (article L 111-1-2 du code de l'urbanisme).

En pratique :
C'est au conseil municipal de décider de lancer l'élaboration du PLU, sauf dans les communes où le PLU est intercommunal (dans ce cas, la décision revient au conseil communautaire).

Pour l'élaboration de ce document, il faut notamment tenir compte :

- **du Programme Local de l'Habitat (PLH) intercommunal** qui fixe aux communes des impératifs en termes de nombre minimum de logements à créer par an, de densité à l'hectare, de pourcentage de logements sociaux à réaliser…
- **de la volonté de l'État** qui détermine les besoins en matière de logements, de création de logements sociaux, en imposant une gestion économe de l'espace… **Pour Marolles-en-Hurepoix, l'État avait ainsi clairement ciblé comme prioritaires l'aménagement de l'avenue du Lieutenant Agoutin et de ses abords, ou celui du secteur gare.**

« Renouvellement urbain, avenue du Lieutenant Agoutin »

Urbanisme et logements sociaux :

Toutes les communes d'Ile de France comprises, comme Marolles-en-Hurepoix, (…) dans une agglomération (…), ont une obligation d'avoir au minimum 25% de logements sociaux par rapport au nombre de résidences principales. À défaut, elles doivent une pénalité financière à l'État sauf si elles s'engagent dans un programme de réalisation de logements sociaux. Au-delà de trois ans, si les objectifs n'ont pas été atteints, le Préfet peut délimiter les secteurs dans lesquels il délivrera lui-même des permis de construire pour réaliser ces logements sociaux. Afin de respecter cet impératif, tout en maintenant une mixité sociale, Marolles-en-Hurepoix, qui compte aujourd'hui 12,5% de logements sociaux, s'est engagée, depuis plusieurs années, dans la réalisation de 25 à 30% minimum de logements sociaux dans toutes les opérations d'ensemble (Domaine du château, Cœur de ville, lotissement Windsor…).

« Domaine du Château, allée George Sand : mixité sociale avec pavillons en locatif social et en accession à la propriété »

État civil

Du 1er septembre au 31 décembre 2015

Naissances

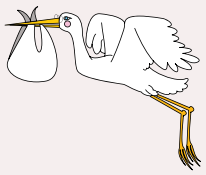

17/09 Eléna COURANT (en 2015)
04/01 Ezio DE BRITO FERNANDES
16/01 Kayline CATONNE
08/02 Enzo LACZKOWSKI
07/02 Théo MACHELART DE OLIVEIRA
27/02 Néo MAQUIGNON
02/03 Héloïse BOUILLET
09/03 Tom BERVILLER
11/03 Paul ROBIC
30/03 Lily-Rose LE MAGOAROU
30/03 Nila PON GOULAM-ALY
01/04 Giulia BARBOSA MOREIRA
10/04 Théo GOURIER

Félicitations aux heureux parents et bienvenue aux nouveaux nés.

Mariages

05/03 Ayman KALIFA et Rim BOURAOUI
30/04 Anne-Valérie SERGENT et Frédéric CORNET
12/03 Priscilla MORIENNE et Yannick LE BEC
12/03 Elise MAGNIEN et Christophe MAS
26/03 Myriam ROUDY et Mathieu MAINCHAIN

Félicitations aux heureux mariés.

Décès

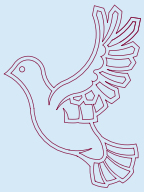

04/01 Georges ZANONI
08/01 Yves-Marie GUEPIN
19/01 Joyceline LE BRETON née CARON
19/01 Gabriel MAILANDER
01/02 Jeannie FISCHER née GAILLARD
02/02 Claude CORNU
18/02 Renée FRANÇOIS née DELANOE
06/03 Denis DUBOIS
20/03 Arlette GROULT née CHAUVIN
27/03 José MAUGARS
05/04 Jacqueline CREMONA née DEMASSE

Toutes nos sincères condoléances aux familles.

Envoyez-nous vos photos

Envoyez vos photos (drôles, insolites ou émouvantes) par mail *communication@marolles-en-hurepoix.fr*, accompagnées d'une courte légende ou déposez-les en mairie.

Et chez nos voisins...

DONNONS NOTRE SANG

Remerciements aux donneurs de Marolles-en-Hurepoix

Chers amies et amis,

L'occasion m'est donnée, pour le 1er anniversaire de l'Association, de vous remercier toutes & tous. Marolles-en-Hurepoix contribue pour 1/6ème des dons, c'est plus qu'honorable pour une petite ville. En 2014, il y avait une moyenne de 70 donneurs par collecte pour l'ensemble de Brétigny et Marolles-en-Hurepoix (Salle Maison Neuve, face à Auchan, site de prélèvement). En 2015, il y a eu un moyenne constante de 120 donneurs, toujours pour nos deux villes réunies. C'est remarquable et nous sommes très fiers de vous : vous êtes la seule ville de l'Essonne à avoir obtenu une telle progression !*

A propos des collectes, explications en quelques chiffres :

- 10 000 poches de sang sont nécessaires pour soigner 700 000 malades au quotidien en France (longues maladies, accidents de la route, certains accouchements, nécessité dans les traitements de chimiothérapie notamment pour les très jeunes enfants,...)
- 42 jours de durée de vie pour les globules rouges, 5 jours pour les plaquettes et 1 an en congelant le plasma à -30 degrés.

Et surtout, le prélèvement en France est l'un des plus sûr au monde : le matériel stérile est à usage unique.

Appel à volontaires : nous avons besoin de relais à Marolles qui fera partie de l'association pour nous aider à développer notre action.

Don du Sang · Don du Sang · Don du Sang

EFS
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Vous êtes étudiant(e) dans un cursus para-médical ? Mentionner ce rattachement fait toujours de l'effet dans un CV. Retraité(e), vous souhaitez servir une cause dans une ambiance conviviale ? Nous vous accueillons. Vous avez du temps à nous consacrer ? **Vous êtes toutes et tous les bienvenus.**

Vos prochains rendez-vous de collecte de 15h à 20h à Brétigny :

- lundi 4 juillet
- lundi 5 septembre (forum de Brétigny 3 septembre)
- 21 novembre (Auchan - derrière l'enseigne Aldi)

Enfin, nous tenons à remercier M. Joubert et le service de la communication de la mairie de Marolles-en-Hurepoix pour leur implication qui a permis d'obtenir ces très bons résultats et une copie du diplôme est remise en Mairie afin de féliciter les Marollais de leur engagement.

La Mairie de Brétigny-sur-Orge a reçu le label « Communes Donneurs Deux Coeurs » le 14 avril 2016 : 1 cœur pour les dons, 1 autre pour la communication.
M.Ksiazkiewicz, Président de l'Association Donnons Notre Sang.
Tél : 06 84 90 42 60 - mail : donnonsnotresang@gmail.com

ESRARPAJON - RUGBY

Le club de rugby ESRARPAJON vous attend tous les jeudis de 18h15 à 19h30 à partir de 5 ans révolu, dès le 12 mai pour des initiations et découvertes de notre sport. Voir notre site : ***http://rugby-arpajon-91.wix.com/esra-arpajon#!plan-et-contacts/c21nl***

Michel WERNERT Secrétaire

Numéros Utiles

SOCIAL

- **MÉDECINS**
  - Dr Delanoë — 2 rue Eugène Brou 01 64 56 80 27
  - Dr De Rivas — 7 rue Eugène Brou 01 64 56 17 74
  - Dr Canivez — 1 rue du Marché 01 64 56 17 72
- **NATUROPATHE**
  - Mme Isabelle Chatry — 11 place de l'église 06 69 64 96 69
- **SOPHROLOGUE**
  - Mme Séverine Teulet Ecoffey — severine.teuletecoffey@gmail.com / www.sophro-essonne.fr 06 76 40 77 59
- **PSYCHOMOTRICIENNE**
  - Mme Delphine Machut — 8 allée des érables / machut.delphine@free.fr 06 95 82 61 95
- **INFIRMIÈRES**
  - Mme Dessenoix — 1 rue Eugène Brou 01 69 14 86 80
  - Mme Gladkowski — 1 rue Eugène Brou 06 08 67 99 34
- **LABORATOIRE / ANALYSES MÉDICALES**
  - CLAM - M. Tabath — 7 bis Grande Rue 01 64 56 85 72
- **PHARMACIES**
  - M. Audet — 36 avenue Charles de Gaulle 01 69 14 80 70
  - M. Maudet — 31 Grande Rue 01 69 14 89 49
- **MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES**
  - Mme Crépaux-Rougerie — 2 rue du Centre 01 64 56 90 06
  - Mme Robic Karen — 31 Grande Rue 01 69 14 86 30
  - Mlle Ginestar Laure — 31 Grande Rue 01 69 14 86 30
- **OSTHÉOPATHE**
  - Mlle Magali Tressens-Fedou — 1 rue Eugène Brou 01 64 56 50 96
- **PÉDICURES – PODOLOGUES – RÉFLEXOLOGUES**
  - Mme Couturier Joëlle — 4 bis Grande Rue 01 69 01 42 02
  - Mme Frot — 1 rue Eugène Brou 01 64 56 66 03
- **CHIRURGIENS DENTISTES**
  - M. et Mme Bussy et Mme Tiskaya — 17 bis avenue Charles de Gaulle 01 64 56 95 39
- **MAGNÉTISME**
  - Mme Aurore Dumont — 25 bis rue des pins 06 76 82 87 24
- **VÉTÉRINAIRES**
  - Dr Lamour et Dr Plassard — 30 avenue Charles de Gaulle 01 64 56 05 05
- **SÉCURITÉ SOCIALE** — 91040 Évry Cedex 36 46
- **ASSISTANTE SOCIALE**
  - Maison des Solidarités (MDS) — *Permanences en mairie, sur RDV, 1 mardi sur 2* 01 69 17 14 40
- **ASSISTANTE JURIDIQUE** — *Permanences en mairie, sur RDV, 3e vendredi de chaque mois* .. 01 69 78 09 19

ENSEIGNEMENT

- **École maternelle du Parc de Gaillon** 01 69 14 86 06
- **École maternelle Roger Vivier** 01 69 14 83 51
- **École élémentaire Roger Vivier** 01 69 14 85 77
- **Collège Saint-Exupéry** 01 64 56 26 36

CULTE

- **Catholique** - Père Dominique Guérin 01 69 14 80 22
  - Association Interparoissiale : Vincent Pannetier ..... assipmarolles@gmail.com
- **Église réformée de France** - Pasteur : Mme Sook-Hee Youn 01 60 15 18 23
  - Correspondante locale : Monique Meunier 01 69 14 80 75
- **Église Protestante Évangélique** - Pasteur : Raffi Azrak 06 52 68 02 39
  - Correspondants locaux : Géry et Annyvonne Machut ..... 01 64 56 90 66 ou 06 74 31 55 63
  - Chaque dimanche à 10h30 au 2A rue Pierre Mendes France à Brétigny-sur-Orge

MUNICIPAL

- **Mairie** — 1 avenue Charles de Gaulle 01 69 14 14 40
- **Résidence du Parc** — 6 bis chemin de la Poste 01 64 56 09 67
- **COSEC** – Gymnase — Avenue du Lieutenant Agoutin 01 69 14 85 10
- **Centre de Loisirs/ Garderie** — 1 Grande Rue ..... 01 64 56 27 30 / 01 69 14 11 22
- **Réservations/annulations du Centre de Loisirs et du restaurant scolaire – Mairie** 01 69 14 14 40
- **Médiathèque** — 3 Grande Rue 01 64 56 11 43
- **ATLAN 13** (Structure jeunesse) Stade 01 64 56 87 66

URGENCES

- **SMS** : 114
  pour tous ceux qui ont des difficultés pour entendre et parler
- **Urgence médicale** : 15
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **Police secours** : 17
- **Pharmacie de garde** :
  Infos sur *monpharmacien-idf.fr*
  ou contactez le commissariat d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **S.O.S. Médecins** : 0 826 88 91 91
- **S.O.S. Dentaire** : 01 43 37 51 00
- **S.O.S. Œil** : 01 40 92 93 94
- **Numéro national d'urgence pour les enfants disparus** : 116 000
- **Gendarmerie nationale**
  rue du Potager - 01 64 56 18 03
- **Dépannage ÉLECTRICITÉ** : 0 810 333 091
- **DEPANNAGE GAZ 24h/24 7j/7**
  0 800 47 33 33 (gratuit depuis un poste fixe)
- **RACCORDEMENT GAZ** : 09 69 36 35 34
- **CONTRAT de GAZ ou d'ÉLECTRICITÉ** :
  09 69 32 43 24
- **Service des Eaux C.E.O.** : 0811 900 400
  22 rue Salvador Allendé, La Norville

INTERCOMMUNAL

- **Halte-Garderie « La Farandole »** — 1 Grande Rue — 01 64 56 05 14
- **Bassin nautique de l'Arpajonnais,** La Norville — 01 64 90 20 64
- **Piscine de Breuillet** — 01 64 58 56 56
- **Piscine de Brétigny-sur-Orge** — 01 60 84 67 21
- **Piscine de Ste-Geneviève-des-Bois** — 01 69 25 59 95
- **Piscine de Morsang** — 01 69 46 09 59
- **Piscine de St Michel-sur-Orge** — 01 69 80 96 16
- **SICTOM (Ramassage des déchets)** — 01 69 94 14 14
  6 rue du Buisson Rondeau - B.P. 38 - 91650 BREUILLET
  Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.

DIVERS

- **Crédit Agricole** — 7 Grande Rue — 01 69 14 13 80
- **Caisse d'Épargne** — 16 Grande Rue — 0 821 010 407 (appel à 0,12€ TTC/mn maxi)
- **La Poste** — Grande Rue — 3631 (Numéro vert)
  Horaires d'ouverture : tous les jours de 9h à 12h et de 14h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h
  Horaires d'été du 27 juillet au 30 août inclus : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h30, le samedi de 9h à 12h.
- **SNCF Transilien** — 08 91 36 20 20 (0,23 € TTC/mn)
- **Hôtel des Impôts** — 29 avenue du Général de Gaulle, Arpajon. Fermé les jeudis après-midis — 01 69 26 84 00
- **Recette perception** — 17 rue Victor Hugo, Arpajon. Fermée les jeudis après-midis — 01 60 83 41 63

- INFORMATIQUE -
M2i
Particuliers et entreprises
- Installation et dépannage
- Récupération des données
- Vidéosurveillance et alarmes
- Vente de matériels et logiciels

services@informatique-m2i.fr
5 ter chemin de la Marnière
ZA de la Marnière
91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX
Tél. : 01.64.90.55.58

S.N. LONGIPONT VERT
Paysagiste
Maçonnerie paysagère
23 Parc Gaillon
91630 Marolles en Hurepoix

CHAMBERT Didier 07.61.61.75.12
DENIS Michel 07.61.90.82.27
Bureau 01.64.56.84.83
snlongipontvert@gmail.com

TAXI MAROLLES EN-HUREPOIX
7 jours sur 7
Toutes distances • Colis express • Gares • Aéroports
Malades assis : entrée et sortie d'hospitalisation
Radio et chimiothérapie - Rééducation - Dialyse, etc.
Véhicule 6 passagers
✆ Voiture 06 07 53 01 76
Thierry MARIE

RGE
CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE
COUVERTURE - ZINGUERIE
Sté CHATEAU - PATTARO
Tél : 01 69 14 82 67 Fax : 01 64 56 28 11
www.chateaupattaro.fr e-mail : chateau.pattaro@wanadoo.fr
Adresse : 12 Grande Rue - 91630 AVRAINVILLE

DÉPANNAGE CHAUDIÈRES FUEL ET GAZ
CONTRAT D'ENTRETIEN - PIÈCES DÉTACHÉES - SAV
DÉPAN'EAU-GAZ
Tél : 01 60 82 39 78 Fax : 01 64 56 28 11
www.depaneaugaz.fr e-mail : depan.eau-gaz2@wanadoo.fr

ARBRES & PAYSAGES
Concevoir, aménager, entretenir, tailler, arroser
Tél. : 01 60 81 17 17
Fax : 01 64 59 96 46
3, rue Thomas Edison • 91630 Guibeville
www.arbres-et-paysages.fr

QUEKENBORN
ÉCLAIRAGE PUBLIC
- ÉCLAIRAGE PUBLIC
- SIGNALISATION TRICOLORE
- ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

S.A.R.L. QUEKENBORN
7 chemin de la marnière - 91630 Marolles-en-Hurepoix
Tél. : 01 69 88 80 12 - Fax : 01 69 88 09 11

SERRURERIE DES PINS
Atelier de fabrication à Marolles en Hx :
Portails - Portes - Verrières - Marquises - Escaliers - Mezzanines - Gardes-corps - Vérandas - Pliage - Blindage - Métallisation - Thermolaquage…

Tél. : 06.99.39.22.33 / E-Mail : serrurerie.des.pins@free.fr
SIREN 801959206 APE 4332B

ISG

Achats - Ventes
Locations - Divisions
Estimations gratuites

AGENCE DE MAROLLES
14 avenue Charles de Gaulle
91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX
Tél. : 01 64 56 90 90
isg.marolles@wanadoo.fr

Sarl BESSIERES

• Maçonnerie
• Couverture
• Zinguerie

4 chemin des sablons
91590 BOISSY LE CUTTE
www.sarl-bessieres.fr
Tél. : 01 60 80 22 44
port. : 06 09 27 81 45

Bruno NOËL
S.A.R.L.

PEINTURE - DÉCORATION
RAVALEMENTS - VITRERIE
REVÊTEMENTS SOLS & MURS

Tél. : 01 60 82 04 33 - Fax : 01 60 82 29 35
Email : sarl.bruno.noel@gmail.com
5 Chemin de la marnière - 91630 Marolles-en-Hurepoix

COLAS
Ile-de-France
Normandie

LA RICHESSE DE NOS COMPÉTENCES
AU SERVICE DE NOS CLIENTS

- Infrastructures routières
- Production, recyclage des matériaux
- Réhabilitation de réseaux

Agence Etampes
Route de Brières-les-Scellés
91150 Etampes
01 69 92 15 20 - etampes@colas-idfn.com
www.colas-france.fr

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE PEINTURE
Vitrerie
Revêtements
de sols et murs
J.-C. & P. BLUM
Tél./Fax 01 69 14 86 07
31, Grande Rue
91630 Marolles-en-Hurepoix

HUET-ELEC
Electricité générale

Electricité générale, Dépannage,
Vidéo, Automatisation de porte,
Interphone, Alarme
Mise en conformité

Tél. : 06 78 82 42 48 / 01 64 56 85 51
E-mail : huet-elec@neuf.fr

2 rue transversale - 91630 Marolles-en-Hurepoix

dubocq s.a.

MAÇONNERIE - PIERRE DE TAILLE
Restauration des Monuments
Historiques
Patrimoine ancien
Qualibat : 2112 - 2183
✆ 01 64 56 13 94
Fax : 01 64 56 09 03
1, rue du C.D. 8 • 91770 SAINT-VRAIN

Si vous désirez passer une annonce,
n'hésitez pas à contacter
le service communication
en mairie au 01 69 14 14 40
ou par mail à l'adresse
communication@marolles-en-hurepoix.fr

Photos non contractuelles fournies par les associations. Ne pas jeter sur la voie publique.